

Les comptes des établissements publics de santé 2004

La présente brochure porte sur la situation financière et comptable des établissements publics de santé (E.P.S.) au titre de l'exercice 2004. Elle est réalisée à partir de l'exploitation des comptes de gestion de ces établissements.

La première partie de ce document présente, outre des données contextuelles, une synthèse nationale commentée et illustrée des principales rubriques comptables retraçant l'exécution des opérations d'exploitation et d'investissement des budgets des E.P.S. de métropole et des départements d'outre-mer, et ce pour les budgets principaux et l'ensemble de leurs budgets annexes.

Un compte de résultat agrégé, un bilan, une série de ratios rénovés présentés au niveau national et des éléments d'analyse financière constituent la seconde partie de cette brochure.

Les données essentielles de l'exécution des budgets 2004 sont les suivantes :

- Les dépenses budgétaires réelles des E.P.S. atteignent 58,3 Mds€, dont 51,8 en exploitation, soit une hausse de 5,5 %. Les dépenses en section d'investissement atteignent 6,6 Mds€ soit une augmentation de 16,5 %. Dans cet ensemble, les dépenses d'investissement proprement dites, atteignent 4,42 Mds€, soit un accroissement significatif de 21,2 % par rapport à 2003.
- Les ressources totales présentent une évolution de 6,9 % : 59,3 Mds€ contre 55,5 en 2003.

La dotation globale de financement, principale ressource des établissements publics de santé, s'établit en 2004 à 40,54 Mds€ (+ 5,2 % par rapport à 2003), pour l'activité hospitalière des établissements publics de santé. Elle constitue ainsi plus des deux tiers des recettes du secteur public hospitalier.

Ainsi, la mise en œuvre du plan « Hôpital 2007 » engagée depuis la fin de l'année 2002 s'est traduite par une augmentation soutenue de l'investissement hospitalier, notamment des constructions (+ 32 %), qui s'est amplifiée en 2004. Ce plan se poursuit par la réforme du régime budgétaire et comptable des hôpitaux en liaison avec la mise en place progressive, depuis 2004, du nouveau mode de financement des Etablissements Publics de Santé (tarification à l'activité).

Dans ce contexte particulièrement évolutif, je souhaite que cette publication apporte à ses lecteurs une information exhaustive et de qualité sur la situation économique et financière du secteur public hospitalier. Mes services sont à leur écoute pour répondre à toute demande de précisions complémentaires et pour prendre en compte toute remarque sur ce document.

Dominique LAMIOT
Directeur général de la comptabilité publique,

Sommaire

	pages

1) Généralités sur le système budgétaire et comptable du secteur public hospitalier	4
1.1 Les établissements publics de santé dans le système de soins français	5
1.2 Méthode d'analyse des comptes	8
2) Les résultats de l'exercice 2004	12
2.1 L'exécution du budget et les comptes des EPS	13
2.2 Données d'exploitation	16
2.3 Données patrimoniales	22
3) Tableaux agrégés et ratios nationaux	36
4) Annexes	48
4.1 Définition des ratios	49
4.2 Lexique	54
4.3 Avertissement méthodologique relatif aux flux budgétaires internes à l'AP-HP	56

***1 - Généralités sur le Système budgétaire
et comptable du secteur public hospitalier***

1.1 - LES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE DANS LE SYSTEME DE SOINS FRANCAIS

Les dépenses de santé des Français ont représenté près de 148 milliards d'euros en 2004¹, soit 8,9 % du PIB ², dont près de 44% pour les soins hospitaliers et en sections médicalisées et 26 % pour les soins ambulatoires.

(en millions d'euros)	2000	2001	2002	2003	2004	%tage 2004
Soins hospitaliers	49 738	51 667	55 732	57 769	60 448	40,90 %
Soins en sections Médicalisées	2 931	3 096	2 292	3 733	4 118	2,79 %
Soins ambulatoires	31 223	32 961	35 407	37 963	39 643	26,82 %
Médicaments	23 631	25 502	26 928	28 555	30 071	20,35 %
Autres	9 914	10 906	11 700	12 523	13 501	9,14 %
Total	117 437	124 132	132 059	140 543	147 781	100,0 %

Source: comptes nationaux de la santé

1.1.1 - Hôpitaux publics, cliniques privées et établissements participant au service public hospitalier

En 2004, le secteur hospitalier comprend trois catégories principales d'établissements³ :

- les établissements publics de santé (EPS), qui relèvent de l'article L. 711-6⁴ du code de la santé publique et auxquels la présente brochure est consacré ;
- les établissements de santé privés à but non lucratif participant à l'exécution du service public hospitalier (PSPH) ;
- les autres établissements privés, à but lucratif ou non lucratif.

Seuls les établissements publics de santé font l'objet de la présente étude.

1 On notera qu'à l'occasion du changement de base des comptes nationaux, l'évaluation de certains postes de la consommation médicale a été révisée à la baisse ; ces modifications ont cependant peu d'incidences sur le profil d'évolution des consommations.

2 Le montant du PIB est de 1.657 milliards d'euros courants en 2004.

3 Les établissements privés « sous prix de journée préfectoraux » étaient notamment des établissements de cure, des établissements conventionnés au titre de l'aide sociale, des établissements de rééducation fonctionnelle et des maisons d'enfants à caractère sanitaire. Cette catégorie a été supprimée en 1998. Les établissements qui en relevaient sont aujourd'hui rattachés à la catégorie des PSPH, soit à celle des cliniques privées.

4 Pour la clarté de l'exposé, l'ancienne numérotation de la partie législative du code de la santé publique (CSP) a été conservée . Pour la table de correspondance avec le nouveau CSP (ordonnance n°200-548 du 15 juin 2000, voir le site de Légifrance : www.Legifrance.gouv.fr/html/France-codes-lois-reglt.htm

1.1.2 - Les établissements publics de santé

Les établissements publics de santé (EPS) sont des personnes morales dotées d'un patrimoine propre et de l'autonomie financière et comptable. Ils sont administrés par un conseil d'administration présidé par un élu local et par un directeur nommé, après avis de ce conseil, par le ministre de la Santé. Ils sont rattachés à une collectivité locale, le plus souvent une commune, mais aussi un département ou un groupement de collectivités locales. Leurs actes sont soumis à un contrôle soit *a priori*, pour les actes budgétaires et les actes de gestion les plus importants, soit *a posteriori*. Ce contrôle est pour l'essentiel, exercé par les agences régionales de l'hospitalisation (ARH), qui sont en outre responsables de la planification sanitaire et de la répartition des crédits entre les établissements.

Les EPS occupent, à bien des égards, une place spécifique au sein du secteur public local, dont ils représentent une part importante. En effet, bien que la nature du service assuré soit dans une large mesure comparable à celle des cliniques privées, leur vocation médicale et universitaire, ainsi que leurs missions de service public les différencient nettement à la fois du secteur privé et d'un bon nombre d'autres services publics locaux.

Les EPS ne constituent pas une catégorie homogène de collectivités et recouvrent une grande diversité de situations. C'est pourquoi, par souci de cohérence statistique, on distinguera dans l'étude qui suit plusieurs sous catégories présentant une plus grande homogénéité.

Typologie juridique et aménagements

L'article 711-6 du code de la santé publique ne distingue que deux catégories d'établissements :

a) les centres hospitaliers, parmi lesquels les centres hospitaliers régionaux - CHR, (qui prennent le nom de centres hospitaliers universitaires - CHU - lorsqu'ils assurent une fonction d'enseignement dans le cadre d'une convention avec une université) prennent en charge les soins hautement spécialisés. Pour les raisons d'homogénéité précédemment évoquées, on distinguera en leur sein :

- l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP), qui regroupe trente-cinq établissements dont plusieurs CHU et représente à elle seule environ 11 % des crédits affectés à l'hospitalisation publique,

- les autres CHR, au nombre de 30, qui sont ou non des CHU,

- les centres hospitaliers spécialisés (C.H.S.) dans les activités relevant de la santé mentale, ce qui n'exclut pas les activités annexes (90 établissements recensés en 2004).

- les autres centres hospitaliers (C.H.), répartis en trois catégories de taille budgétaire (du budget général ou budget H) : moins de 20 M€, de 20 à 70 M€ environ, et plus de 70 M€.

b) les hôpitaux locaux dont la taille et les modes de fonctionnement spécifiques justifient une réglementation particulière.

5 de produits CAF (Capacité d'AutoFinancement) : Crédits nets de la classe 7 du budget général (à l'exception des comptes 7584, 775, 777, 78 et 79) sur la base des comptes de l'exercice 2003.

Dans cette catégorie, on retrouve également quelques centres hospitaliers pour lesquels ne subsistent plus que des activités de long séjour et/ou d'hébergement de personnes âgées dépendantes. Dans la suite de la présente brochure, l'ensemble de la catégorie ainsi définie sera désignée sous le vocable hôpitaux locaux et assimilés (H.L.)

c) il s'y ajoute les syndicats interhospitaliers (S.I.H.), au sein desquels plusieurs établissements s'associent pour l'exercice de fonctions communes, par exemple dans le domaine logistique ou pour l'utilisation des équipements lourds.

La nouvelle typologie financière utilisée pour cette étude se distingue quelque peu de la classification administrative traditionnelle des E.P.S.

L'organisation financière des Etablissements Publics de Santé

Le budget des hôpitaux publics s'organise dans le cadre d'un budget général et, en fonction des activités assurées par les établissements, un ou plusieurs budgets annexes.

Le budget principal (budget H), comporte lui-même deux sections :

* une section de fonctionnement qui retrace les recettes et les dépenses relatives à l'activité hospitalière proprement dite ;

* une section d'investissement qui retrace l'ensemble des opérations d'investissement de l'hôpital et concerne donc l'ensemble des activités (il en résulte que la comptabilité patrimoniale et le bilan ne sont pas ventilés entre le budget général et les budgets annexes).

Les budgets annexes sont respectivement consacrés :

- à la dotation non affectée qui enregistre les produits et charges relatifs au patrimoine, notamment foncier de l'hôpital public, non affecté à l'activité hospitalière ;
- aux Unités de Soins de Long Séjour (USLD) du 2^{ème} article L711-2 du Code de la Santé Publique ;
- à chacune des activités mentionnées à l'article L711-2-1 du CSP, c'est-à-dire les services et établissements sociaux et médico-sociaux. On y distingue :
 - * les établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes (E.H.P.A.D.) ;
 - * les maisons de retraite, médicalisées ou non ;
 - * les hospices ;
 - * les services de soins à domicile (SIDPA et HAD - Soins Infirmiers à Domicile pour Personnes Agées et Hospitalisation à Domicile) ;
 - * les « autres services relevant de la loi sociale du 30 juin 1975 », qui recouvrent notamment les activités d'accueil spécialisé (Centres d'Aide par le Travail, Instituts Médico-Educatifs) ;
- aux activités exercées par les hôpitaux dans le cadre de la lutte contre l'alcoolisme (article L 355-1 du C.S.P.) ;

- aux structures pour toxicomanes (article L 711-8 du C.S.P).

Les budgets principaux représentent environ 90 % du total des crédits de fonctionnement des hôpitaux publics, mais la part des budgets annexes est souvent d'autant plus importante que les établissements sont plus petits (cas des hôpitaux locaux et des centres hospitaliers de taille modeste).

La réforme du système budgétaire et comptable des Etablissements Publics de Santé consécutive à la modification du mode de financement des E.P.S. (mise en place de la tarification à l'activité) se traduira dans les années à venir par une profonde refonte de ces dispositifs.

1.1.3 - L'activité des établissements publics de santé

Avec 1119 établissements publics de santé et syndicats interhospitaliers recensés par la direction générale de la comptabilité publique, un effectif de plus de 750 000 agents et salariés et un budget total de 64,5 milliards d'euros en 2004, les hôpitaux publics emploient le sixième des effectifs totaux de la fonction publique.

Le tableau ci-dessous indique les principales évolutions enregistrées en 2004 par rapport à 2003 :

Type d'établissements	Nombre d'établissements hospitaliers	Nombre de lits ou places	Nombre d'hospitalisés	Nombre de jours d'hospitalisation	Durée d'hospitalisation (1)	Taux d'occupation (2)
A.P.- H.P. Paris	1	24 627	1 002 110	7 647 286	7,63	85,08
Centres Hospitaliers Régionaux	30	68 958	2 775 589	19 432 133	7,00	77,20
Centres hospitaliers (> 70 M€)	109	101 229	3 755 528	29 702 488	7,91	80,39
Centres hospitaliers (20-70 M€)	184	80 135	2 238 685	23 973 440	10,71	81,96
Centres hospitaliers (< 20 M€)	196	40 388	637 887	14 118 039	22,13	95,77
Centres hospitaliers spécialisés	90	51 867	326 539	14 158 950	43,36	74,79
Hôpitaux Locaux et Assimilés	408	63 796	233 204	21 890 535	93,87	94,01
Syndicats interhospitaliers.	101	2 469	34 186	388 515	11,36	43,11
ENSEMBLE DES ETABLISSEMENTS	1 119	433 469	11 003 728	131 311 386	11,93	82,99
Rappel exercice 2003	1 128	457 397	11 178 617	133 180 513	11,91	79,77

$$(1) \text{ Durée d'hospitalisation} = \frac{\text{Nombre de journées d'hospitalisation}}{\text{Nombre d'hospitalisés}}$$

$$(2) \text{ Taux d'occupation} = \frac{\text{Nombre de jours d'hospitalisation}}{\text{Nombre de lits ou places} \times 365} \times 100$$

1.2 – Méthode d'Analyse des Comptes

1.2.1 – Budget et Plan Comptable des Etablissements Publics de Santé

Le plan comptable du secteur public hospitalier, qui s'inspire du plan comptable général de 1982, est mis en application depuis le 1^{er} janvier 1988 (instruction comptable M21).

Les comptabilités dont la centralisation constitue la substance du présent recueil, décrivent les opérations au cours d'un exercice. A la clôture de celui-ci, les opérations sont regroupées dans un compte administratif pour l'ordonnateur, dans un compte de gestion pour le comptable.

Les budgets s'exécutent en gestion, c'est-à-dire que les comptes doivent décrire les opérations réalisées au cours d'une seule année.

Le terme d'exercice utilisé dans les données de cette brochure désigne l'ensemble des opérations d'une année civile, très légèrement prolongée pour y comprendre la constatation de charges et de produits nés pendant l'année, mais que des circonstances diverses n'ont pas permis de passer en écritures avant le 31 décembre.

Le **budget hospitalier** est présenté en deux sections (exploitation et investissement) selon un cadre défini par circulaire interministérielle. Il en va de même pour les décisions modificatives et les documents annexes.

Ce budget comprend un budget principal et éventuellement un ou plusieurs budgets annexes. L'ensemble des tableaux de synthèse de la présente brochure intègre les données du budget principal et de l'ensemble des budgets annexes des établissements publics de santé.

Les autorisations de dépenses et les prévisions de recettes qui figurent au budget hospitalier sont en outre présentées et votées par groupe fonctionnel.

La répartition des dépenses et des recettes approuvées entre les comptes de chaque groupe fonctionnel est faite par le directeur d'établissement. Ces comptes déterminent le niveau de contrôle de la disponibilité des crédits exercé par le comptable.

La section d'exploitation retrace toutes les opérations concernant la gestion courante des services.

Sont inscrits :

- *En recettes* : la dotation globale de financement (groupe 1), les produits de l'activité hospitalière (groupe 2), les autres produits (groupe 3) et les transferts de charges (groupe 4) ;
- *En dépenses* : les charges d'exploitation relatives au personnel (groupe 1), les charges d'exploitation à caractère médical (groupe 2), les charges d'exploitation à caractère hôtelier et général (groupe 3) et les amortissements, provisions, charges financières et exceptionnelles (groupe 4).

Les budgets doivent être votés en équilibre. Les produits d'exploitation doivent donc être égaux ou supérieurs aux charges d'exploitation. La section d'exploitation fait ainsi apparaître un solde qui permet le financement d'une fraction des dépenses d'investissement.

La section d'investissement retrace toutes les opérations en capital, autrement dit les opérations de dépenses ou de recettes qui accroissent ou diminuent la valeur du patrimoine de l'établissement.

Figurent :

- *En recettes* : l'autofinancement brut (excédent de la section d'exploitation qu'il est possible de consacrer aux investissements) s'ajoute aux recettes encaissées directement en section d'investissement, désignées par le terme recettes réelles et constituées par des emprunts (groupe 1), des amortissements (groupe 2), des provisions (groupe 3) et d'autres recettes, notamment des subventions (groupe 4).

Les subventions proviennent soit de l'Etat, soit des collectivités locales.

Les emprunts sont contractés, pour l'essentiel, auprès des établissements de crédit. Les caisses d'assurance-maladie n'assurent quasiment plus de prêts aux établissements publics de santé.

• *En dépenses* : le remboursement de la dette (groupe 1), les immobilisations, c'est-à-dire l'investissement proprement dit (groupe 2), les reprises sur provisions (groupe 3) et les autres dépenses de la section d'investissement (groupe 4).

Les autorisations de dépenses de cette section sont classées par nature et, à l'exception du remboursement des emprunts, par opération. Cette classification vise à une présentation plus claire des crédits d'investissement, une opération pouvant se définir comme un ensemble cohérent de travaux ou d'acquisitions mobilières ou immobilières formant une unité, individualisée géographiquement ou fonctionnellement.

La différence entre les recettes d'investissement et les dépenses d'investissement augmente ou diminue le fonds de roulement de l'établissement selon les résultats de l'année.

Ainsi, les comptes d'exploitation et d'investissement retracent, après élimination de toutes les opérations comptables d'ordre, les flux réels de dépenses et de recettes au cours d'une année.

La situation des éléments patrimoniaux des collectivités locales et des établissements publics locaux n'apparaît donc pas dans les sections d'exploitation et d'investissement qui retracent les seuls flux de l'année. Par contre, elle apparaît dans le bilan.

Le **bilan** présente ainsi :

- à l'actif : l'ensemble des biens et des créances classés en fonction de leur nature économique (immobilisations, stocks et en-cours, créances, disponibilités, comptes de régularisation) ;
- au passif : l'ensemble des ressources classées en fonction de leur nature juridique (capitaux propres, provisions pour risques et charges, dettes, comptes de régularisation).

1.2.2 – Liens avec la Comptabilité Nationale

L'analyse financière réalisée ne peut pas être rapprochée sans précaution des données de la comptabilité économique nationale.

En effet, le champ d'application n'est pas identique à celui retenu par la comptabilité économique nationale.

Par ailleurs, les concepts sur lesquels s'appuie cette analyse financière doivent être correctement compris pour éviter toute erreur d'interprétation.

A. En ce qui concerne le champ d'application, la définition du secteur public local retenue par la comptabilité économique nationale est à la fois à vocation restrictive, puisqu'elle ne comporte pas les établissements spécialisés tels que les établissements publics (leurs opérations sont retracées dans le compte des entreprises non financières) et spécifique, puisqu'elle ne coïncide pas avec la définition administrative traditionnelle des collectivités locales. Elle comporte des organismes tels que les chambres de commerce, de métiers et d'agriculture.

B. En ce qui concerne les concepts, l'analyse opérée dans le présent volume, qui résulte d'une synthèse exhaustive des comptabilités traitées individuellement et non d'une extrapolation à partir d'échantillons, permet :

- de mesurer les flux des dépenses et des recettes ;

- de suivre l'évolution des principales rubriques des comptes d'exploitation et d'investissement ;
- de dégager certains éléments tels que l'autofinancement, les annuités de la dette, l'équipement net.

Cette analyse est effectuée après élimination des opérations comptables d'ordre qui ne correspondent ni à des recettes ni à des dépenses effectives, mais procèdent à certains transferts d'un compte à un autre sans modifier le montant global des recettes et des dépenses.

Elle porte donc sur les flux économiques de dépenses et de recettes des exercices considérés. Ainsi, par exemple, les dotations pour amortissement et les remboursements des frais des budgets annexes n'apparaissent pas dans les charges d'exploitation et viennent, dès lors, accroître le montant de l'autofinancement tel qu'il est ensuite repris au niveau des ressources d'investissement.

Est ainsi dégagée une notion d'autofinancement appelée « autofinancement brut » qui permet de mesurer la capacité réelle des établissements à couvrir une partie de leurs dépenses d'investissement à l'aide de leurs ressources propres.

Cet autofinancement brut ne doit pas être confondu avec l'épargne brute définie par la comptabilité économique nationale. Celle-ci est le solde du compte « d'affectation » dont les ressources comprennent, notamment, les subventions d'équipement. De ce fait, elle diffère de la notion de virement de la section d'exploitation à la section d'investissement, notion ordinairement employée dans les comptabilités locales.

A cet égard, il faut également souligner que les dépenses d'investissement de la section d'investissement ne recouvrent pas les mêmes données que celles figurant au compte de capital des agents économiques, c'est-à-dire, la F.B.C.F. « formation brute de capital fixe » et les achats de terrains et d'immeubles. La section d'investissement des établissements publics locaux reprend ces éléments mais elle y ajoute des opérations financières (remboursements d'emprunts, prêts, avances accordées, etc.) qui apparaissent seulement dans les comptes financiers des agents de la comptabilité nationale. Mais, quelles que soient les distorsions qui apparaissent entre les analyses ci-après et les résultats de la comptabilité économique nationale, il reste que les deux séries de travaux sont établies grâce à l'exploitation exhaustive des comptes individuels de gestion tenus par les comptables du Trésor.

2 - Les résultats de l'exercice 2004

2.1. L'EXECUTION DU BUDGET ET LES COMPTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE EN 2004

2.1.1. L'exécution budgétaire

Les tableaux qui suivent présentent les recettes et les dépenses des établissements publics de santé par groupe fonctionnel, dans une optique budgétaire. Il s'agit des réalisations et non des prévisions.

On distingue le budget général (activité hospitalière ou budget H), les budgets annexes « long séjour », et les autres budgets annexes (essentiellement le budget annexe J, maisons de retraite). Nombre de ces budgets deviennent désormais des E.H.P.A.D (budget annexe E).

Les deux tableaux qui suivent prennent en compte les dotations aux amortissements et provisions (*environ 3,58 Mds€*), ainsi que les reprises sur provisions (*environ 318 M€*). Ce sont des dépenses et des recettes d'ordre budgétaire représentant des charges et des produits calculés, c'est-à-dire des flux internes. De même, les remboursements de frais par les budgets annexes (compte 7584) sont des flux internes, dont le niveau atteint 1,42 Md€.

Les tableaux présentés dans les autres parties de la brochure prennent en compte, dans la mesure du possible, les seuls flux réels.

(en millions d'euros)				
DEPENSES	Budget Général	Long Séjour	Autres B.A. ⁽¹⁾	Total
Fonctionnement	51 338	2 379	3 655	57 373
<i>Dont</i>				
Groupe I	34 051	1 508	2 278	37 836
Groupe II	7 756	92	198	8 046
Groupe III	5 624	614	892	7 129
Groupe IV	3 761	165	279	4 205
Hors Groupe	146	1	9	157
Investissement	6 583			6 583
<i>Dont</i>				
Remboursement de la dette	1 785			1 785
Immobilisations	4 446			4 446
Reprises sur provisions	226			226
Autres dépenses	125			125
Total	57 921	2 379	3 655	63 956

(1) Budgets annexes

(en millions d'euros)

RECETTES	Budget Général	Long Séjour	Autres B.A. ⁽¹⁾	Total
Fonctionnement	51 565	2 416	3 876	57 858
<i>Dont</i>				
Groupe I	40 601	974	1 449	43 024
Groupe II	2 925	310	436	3 671
Groupe III	7 891	961	1 775	10 627
Groupe IV	49	170	206	425
Hors Groupe	98	1	11	111
Investissement	6 648			6 648
<i>Dont</i>				
Emprunts	2 892			2 892
Amortissements	2 499			2 499
Provisions et ICNE	357			357
Autres recettes	900			900
Total	58 213	2 416	3 876	64 505

(1) Budgets annexes

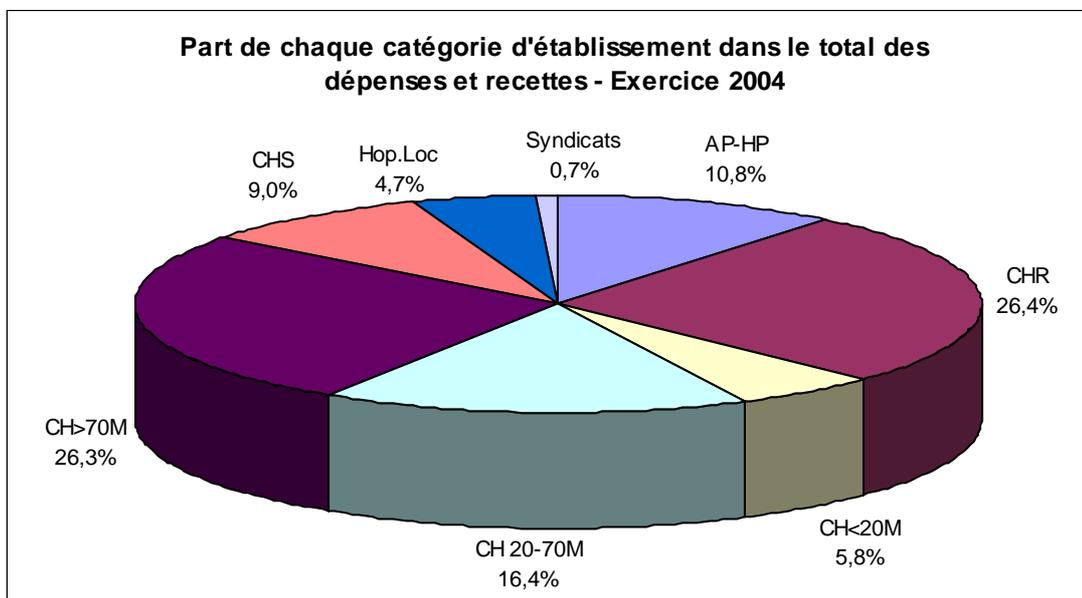
La sommation par groupes fonctionnels est donnée à titre indicatif.

Dans la suite de la brochure, les données présentées sont celles du budget général et de l'ensemble des budgets annexes.

2.1.2. Synthèse des données des budgets généraux et de l'ensemble des budgets annexes

(en millions d'euros)

	2004	2003	2002	2001
Dépenses totales	58 360 (+ 5,5 %)	55 317 (+ 6,3 %)	52 030 (+ 7,0 %)	48 601 (+ 4,5 %)
dont :				
- section d'exploitation	51 804	49 692	47 155	44 132
- section d'investissement	6 556	5 625	4 875	4 469
Recettes totales	59 305 (+ 6,9 %)	55 470 (+ 6,0 %)	52 328 (+ 7,0 %)	48 913 (+ 4,5 %)
dont :				
- section d'exploitation	55 450	52 497	49 850	46 713
- section d'investissement (hors autofinancement)	3.868	2 957	2 497	2 200
Autofinancement brut	3 602 (+ 19,3 %)	3 019 (+ 10,2 %)	2 737 (+ 5,4 %)	2 594 (+ 5,7 %)



2.2. LES DONNEES D'EXPLOITATION

2.2.1. Les charges d'exploitation : 51,8 Mds€ en 2004 (+ 4,2 %).

Les charges d'exploitation représentent, en 2004, près de 90 % des dépenses totales du secteur public hospitalier. Elles ont progressé de 5,3 % en moyenne entre 2000 et 2004 avec un pic de 6,8 % en 2002.

Charges d'exploitation - Secteur public hospitalier

(en millions d'euros)

	2000	2001	2002	2003	2004	Evolution moyenne
Frais médicaux, pharmaceutiques	5 105,7	5 622,1	6 170,1	6 642,0	7 280,3	9,3%
Frais d'hôtellerie	1 687,4	1 784,3	1 844,7	1 913,9	1 922,0	3,3%
Frais de personnel	31 030,6	32 308,6	34 352,1	36 019,7	37 335,0	4,7%
Entretiens, réparations	903,3	920,8	947,4	970,5	997,1	2,5%
Loyers, primes d'assurance	368,7	371,3	393,1	441,3	482,0	6,9%
Electricité, eau, gaz, assainissement	591,5	625,7	619,0	639,8	662,5	2,9%
Frais de gestion générale, transports	1 069,7	1 123,3	1 317,6	1 394,0	1 189,2	2,7%
Intérêts des emprunts	455,2	467,1	436,5	413,9	410,9	-2,5%
Autres charges	997,1	917,0	1 081,4	1 263,2	1 535,6	11,4%
Total des charges d'exploitation (1)	42 203,2	44 132,0	47 154,5	49 691,8	51 803,7	5,3%

Les frais de personnel : 37,3 Mds€ (+ 3,7 %).

Ils constituent **72,1 %** de l'ensemble des dépenses d'exploitation et ont progressé en moyenne de 4,7 % par an sur la période 2000-2004. Leur poids fluctue en fonction des catégories d'établissements (de 70,3 % pour les CHR et l'AP-HP à 79,2 % pour les hôpitaux locaux et assimilés et même 85,3 % pour les centres hospitaliers spécialisés, où la part des frais de personnel est, de par la nature de leur activité, traditionnellement plus importante que dans les autres catégories d'E.P.S.).

Ces frais de personnel constituent la presque totalité des dépenses du groupe fonctionnel 1 des sections de fonctionnement des budgets des EPS (37,81 Mds€).

Le solde est constitué des primes d'assurances (maladie, maternité, accidents du travail) pour 68 M€ et des charges de personnel reportées de l'exercice 2003 sur 2004 (par insuffisance de crédits), soit environ 403 M€.

Le groupe fonctionnel 1 de la seule activité hospitalière s'établit à 34,05 Mds€ en 2004 contre 32,75 Mds€ un an plus tôt (+ 4,5 %). Parmi les activités sociales et médico-sociales, il convient de noter que les plus importantes sont les unités de soins de longue durée (1.504 M€ de dépenses de personnel), les maisons de retraite intégrées aux hôpitaux (942 M€) et les Sections Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (930 M€).

A l'intérieur de ce groupe fonctionnel, et pour la seule activité hospitalière, les rémunérations du personnel non médical s'établissent à 18,07 Mds€ (+2,3 %), les rémunérations du personnel médical à 4,51 Mds€ (+ 4,2 %), les charges de sécurité sociale et de prévoyance augmentent de 4,3 % à 7,48 Mds€.

Tous types de budgets confondus, les rémunérations du personnel non médical non titulaire sur emplois permanents et du personnel non médical de remplacement (intérimaires) s'accroissent plus modérément en 2004 que lors des précédents exercices, atteignant 2 177 M€ (+ 6,0 % par rapport à 2003).

Les frais médicaux et pharmaceutiques : 7,28 Mds€ (+ 9,6 %).

Ils constituent le second poste des charges d'exploitation et la quasi-totalité des dépenses du groupe fonctionnel II. Les frais médicaux et pharmaceutiques représentent 14,1 % des charges d'exploitation, mais ce taux est très variable d'une catégorie d'établissements à l'autre ; il est essentiellement fonction de la technicité des soins délivrés dans les établissements. Cette part évolue de 2,3 % pour les C.H.S et 4,0 % pour les hôpitaux locaux, à 18,8 % pour les C.H.R. où la technicité des soins est très importante.

Pour la seule activité hospitalière, les dépenses de fonctionnement du groupe II représentent 7,76 Mds€ en 2004 contre 6,99 Mds€ un an plus tôt. L'augmentation de cette catégorie de dépenses est relativement soutenue depuis 1994.

Les autres rubriques.

Elles regroupent :

- les frais d'hôtellerie, 1,92 Md€, en augmentation de 0,4 % (contre 3,7 % en 2003). Ils représentent 3,7 % des charges d'exploitation. Ces dernières années, une quasi-stagnation des achats (alimentation, fournitures hôtelières) était constatée, alors que les fournitures de services extérieurs augmentaient de manière soutenue. 2004 marque une rupture de cette tendance, puisque les deux composantes (achats, consommation de services) sont quasi inchangées par rapport à 2003.
- les frais d'entretien et de réparations, 997 M€ (+27 %), soit une part de 2,1 %.
- les loyers et primes d'assurances, 482 M€ (+9,2 %), soit 0,8 % ;
- les dépenses d'électricité, d'eau, de gaz et d'assainissement, 663 M€ (+ 3,5 %) ;
- les frais de gestion générale et de transports, 1 189 M€ (-14,7 %). Mais hors AP-HP, la diminution est en fait beaucoup plus modérée (- 0,5 %). La forte baisse constatée est donc essentiellement due à des changements de méthode comptable.

Ces rubriques sont des composantes du groupe fonctionnel III. Pour la seule activité hospitalière, ce groupe représente, en 2004, 5,62 Mds€ contre 5,71 Mds€ en 2003, soit - 2,2 %.

Les intérêts des emprunts : 411 M€ (- 0,7 %).

Les intérêts des emprunts ont baissé de 3 M€ en 2004. Sur la période 1994-2004, la diminution du montant des charges financières a été de 4,8 % par an. Le poids des charges financières a ainsi diminué de 32,1 % de 1994 à 2004 (en francs ou euros courants).

L'AP-HP est l'établissement ayant le plus bénéficié de ces baisses (- 51 %) ; les CHR et les CHS connaissent aussi une diminution conséquente de leurs frais financiers de l'ordre de 37-38 %, alors que les centres hospitaliers et les hôpitaux locaux en bénéficient moins, respectivement 24 et 28 %.

Le poste "Autres charges" : 1.536 M€ (+21,6 %).

Ce poste intègre toutes les charges non ventilées dans les rubriques précédentes, notamment les impôts et taxes versés par les E.P.S, ainsi que les charges exceptionnelles. Ces charges diverses représentent désormais près de 3 % du total des charges d'exploitation.

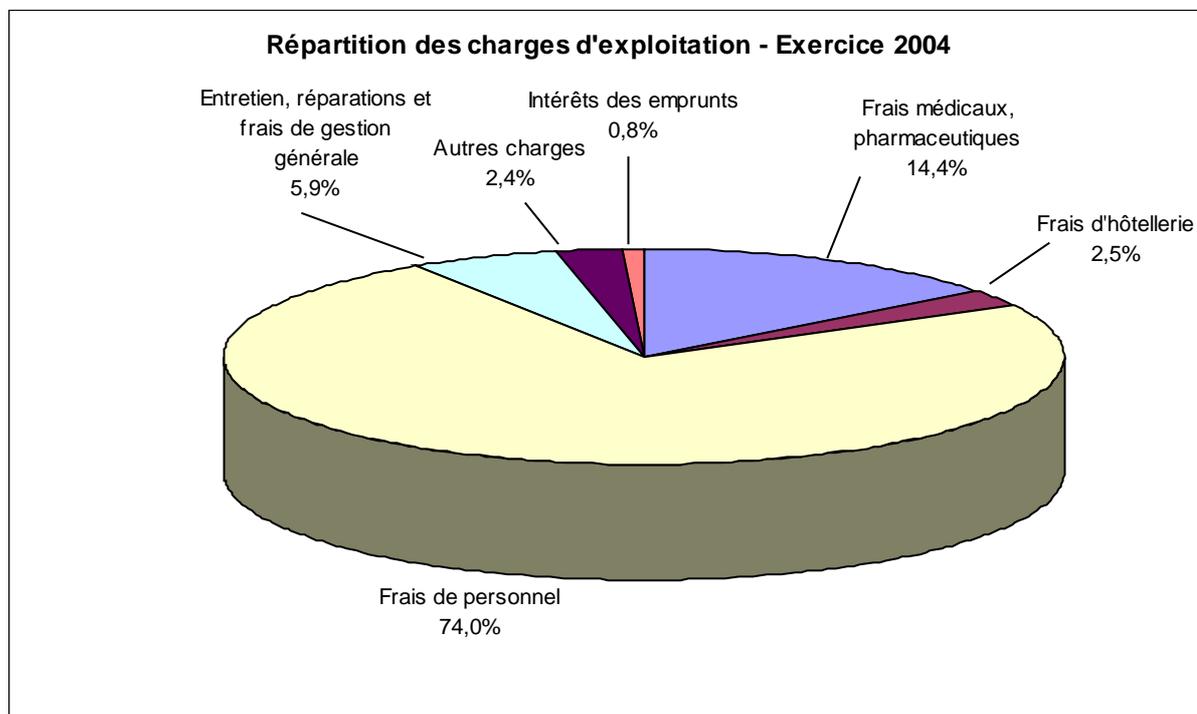
Ces charges ne prennent pas en compte les dotations aux amortissements et provisions qui entrent dans le cadre de l'autofinancement.

Charges d'exploitation par catégorie d'établissements - exercice 2004

(en millions d'euros)

	A.P-H.P	C.H.R.	Centres Hospitaliers			C.H.S.	HopLoc	S.I.H.	TOTAL
			< 20M€	20-70 M€	> 70 M€				
Frais médicaux, pharmaceutiques	1 520,0	2 523,4	218,3	915,5	1 856,7	106,9	94,0	45,5	7 280,3
Frais d'hôtellerie	225,6	357,4	164,5	319,1	443,3	185,8	170,7	55,5	1 922,0
Frais de personnel	3 737,0	9 439,3	2 174,8	6 192,1	9 697,4	4 023,9	1 869,2	201,2	37 335,0
Entretiens, réparations	101,8	270,2	55,8	172,1	261,8	76,1	46,7	12,5	997,1
Loyers, primes d'assurance	20,4	97,6	36,8	88,0	130,9	60,9	40,6	6,8	482,0
Electricité, eau, gaz, assainissement	58,8	160,4	46,6	111,2	166,2	64,8	46,6	7,9	662,5
Frais de gestion générale, transports	421,1	174,5	63,2	171,3	231,8	82,3	36,5	8,5	1 189,2
Intérêts des emprunts	33,1	80,4	35,1	85,4	120,6	18,6	34,0	3,6	410,9
Autres charges	234,5	325,8	98,8	290,4	406,3	99,0	64,7	16,2	1 535,6
Total des charges d'exploitation (1)	6 350,2	13 425,6	2 893,1	8 343,8	13 314,1	4 717,8	2 401,7	357,5	51 803,7

(1) Le total des charges est inférieur à l'addition des rubriques de charges car le montant des travaux d'investissement effectués par les établissements pour eux-mêmes a été déduit du seul total des charges, sa ventilation entre les différentes rubriques ne pouvant être déterminée à partir des comptes de gestion.



On y trouve notamment, pour le budget de l'activité hospitalière, les pertes sur créances irrécouvrables budgétisées (106 M€, soit - 22 %) et des charges exceptionnelles - y compris les reports de charges - pour environ 960 M€.

2.2.2. Les produits d'exploitation : 55,4 Mds€ (+ 66 %).

Produits d'exploitation - Secteur Public Hospitalier

(en millions d'euros)

	2000	2001	2002	2003	2004	Evolution moyenne
Dotation globale et forfaits globaux	34 720,2	36 187,6	38 038,7	40 373,7	42 557,1	5,2%
Produits des tarifications	1 584,8	1 618,7	1 668,7	1 571,0	1 622,0	0,6%
Forfait journalier	723,4	721,5	706,5	700,6	798,9	2,5%
Consultations, soins externes	577,7	582,3	620,9	639,8	668,8	3,7%
Produits des budgets annexes (social)	2 701,0	2 781,0	3 300,3	3 545,6	3 659,6	7,9%
Subventions, participations	821,0	849,9	1 010,2	807,4	592,5	-7,8%
Ventes de produits et marchandises	1 702,8	2 026,5	2 425,7	2 622,9	2 761,0	12,8%
Autres produits	1 808,7	1 928,0	2 063,1	2 252,2	2 777,1	11,3%
Total des produits d'exploitation	44 639,7	46 695,5	49 834,2	52 513,2	55 436,9	5,6%

Les produits d'exploitation représentent 93,5 % des recettes des établissements publics de santé en 2004, contre 94,7 % en 2003 et 95,5 % en 2001. La variation de ce pourcentage est essentiellement fonction de l'évolution des recettes en section d'investissement.

Ils ont augmenté en moyenne de 5,6 % sur la période 2000-2004.

Produits d'exploitation par catégorie d'établissements - Exercice 2004

(en millions d'euros)

	A.P.-H.P.	C.H.R.	Centres Hospitaliers			C.H.S.	Hop.Loc	S.I.H.	TOTAL
			< 20M€	20-70 M€	> 70 M€				
Dotation globale et forfaits globaux	4 490,7	11 849,4	2 123,4	6 886,9	11 499,9	4 408,7	1 141,3	156,7	42 557,1
Produits des tarifications	314,1	410,9	92,2	272,5	427,5	74,0	25,4	5,4	1 622,0
Forfait journalier	63,1	177,3	58,9	150,4	221,5	85,6	39,9	2,3	798,9
Consultations, soins externes	81,9	184,7	36,5	133,4	203,3	3,7	9,9	15,3	668,8
Produits des budgets annexes (social)	155,4	205,2	568,8	737,8	632,8	167,6	1 183,3	8,6	3 659,6
Subventions, participations	333,6	64,9	16,8	41,2	67,4	16,0	10,9	41,6	592,5
Ventes de produits et marchandises	986,2	725,0	51,0	247,2	567,0	43,0	34,5	107,2	2 761,0
Autres produits	417,4	684,1	155,6	468,2	617,4	253,6	134,5	46,3	2 777,1
Total des produits d'exploitation	6 842,3	14 301,5	3 103,2	8 937,5	14 236,8	5 052,3	2 579,8	383,5	55 436,9

La dotation globale de financement et les forfaits globaux de soins : 42,56 Mds€ (+ 5,8 %).

La dotation globale de financement et les forfaits globaux de soins, qui correspondent à la prise en charge des dépenses hospitalières par les régimes d'assurance maladie obligatoires, procurent aux E.P.S. près de 80% de leurs produits d'exploitation (78,4 %).

La part de la dotation globale de financement et des forfaits globaux de soins dans les produits d'exploitation est particulièrement importante pour les centres hospitaliers spécialisés et les C.H.R., où elle atteint respectivement 87,3 % et 82,9 % des produits d'exploitation. Elle est beaucoup moins élevée pour les hôpitaux locaux (44,2 %).

Pour l'ensemble des budgets principaux des EPS, la dotation globale de financement a atteint 40,54 Mds€ en 2004, contre 38,54 Mds€ en 2003, et 36,52 Mds€ en 2002, soit 2,00 Mds€ de plus (et une hausse de 5,2 %).

En ce qui concerne les budgets annexes (et plus particulièrement, les unités de soins de longue durée, les E.H.P.A.D. et les maisons de retraites), la dotation globale de financement - partie soins - se substitue au forfait global annuel de soins.

Les versements des caisses d'assurance-maladie ne se limitent pas à la dotation globale et aux forfaits globaux de soins, puisqu'ils peuvent comporter également des versements au titre de l'aide sociale, de conventions internationales et de diverses prestations.

Le produit des tarifications : 1,62 Md€ (+ 3,3 %).

Le produit des tarifications constitue la seconde ressource de fonctionnement des E.P.S. après la dotation globale de financement et des forfaits globaux de soins. Il s'agit d'une partie des recettes du groupe II des budgets généraux des EPS.

Les produits issus du système de tarification individuelle à la charge des débiteurs autres que les organismes de sécurité sociale s'accroissent de 51 M€ par rapport à 2003 et continuent à se concentrer sur un nombre plus restreint de structures. Ainsi, en 2004, 758 EPS facturaient des spécialités de médecine (contre 842 en 1994) et 394 facturaient des spécialités en chirurgie (contre 446 en 1994), soit 4 EPS de moins qu'en 2003.

Les produits issus des tarifications augmentent dans toutes les catégories d'hôpitaux. Ils représentent 2,93 % des produits d'exploitation.

Plus globalement, les produits du groupe II des budgets principaux (produits de l'activité hospitalière) ont progressé de 6,2 % en 2004. Il s'agit de la première hausse significative depuis le début des années 90. En effet, la hausse moyenne sur la période 1994-2002 n'excédait pas 1,2 %.

Le forfait journalier : 799 M€ (+ 14 %)

Cette recette s'établit à presque 800 M€ pour 2004, soit une hausse de 99 M€ et de 14 % par rapport à 2003. Avant sa revalorisation au début de 2004, la baisse de cette ressource, proportionnelle aux nombres de séjours hospitaliers, a été de 3,8 % depuis 1996, les baisses les plus marquées ayant été enregistrées pour les centres hospitaliers spécialisés (17,6 % au cours de la période 1996-2003) et les hôpitaux locaux (- 16,5%). Toutefois, cette recette était en hausse légère pour les centres hospitaliers généraux.

Malgré cette hausse en 2004, le forfait journalier ne représente toujours que 1,44 % des produits d'exploitation, contre 1,82 % en 1996 (et 1,33 % en 2003). Ce taux atteint toutefois 1,9 % pour les centres hospitaliers de moins de 20 M€. Il a diminué pour les CHS.

D'autre part, les produits liés aux prestations effectuées au profit des malades ou consultants d'autres établissements atteignent 120,5 M€ en 2004 (3 M€ de plus qu'en 2004), dont 54 pour les CHU. 348 EPS facturent ce type de prestations (contre seulement 280 en 1994).

Les produits des autres activités hospitalières et les produits des budgets sociaux et médico-sociaux

Les consultations et soins externes représentent 669 M€ (+ 4,5 %).

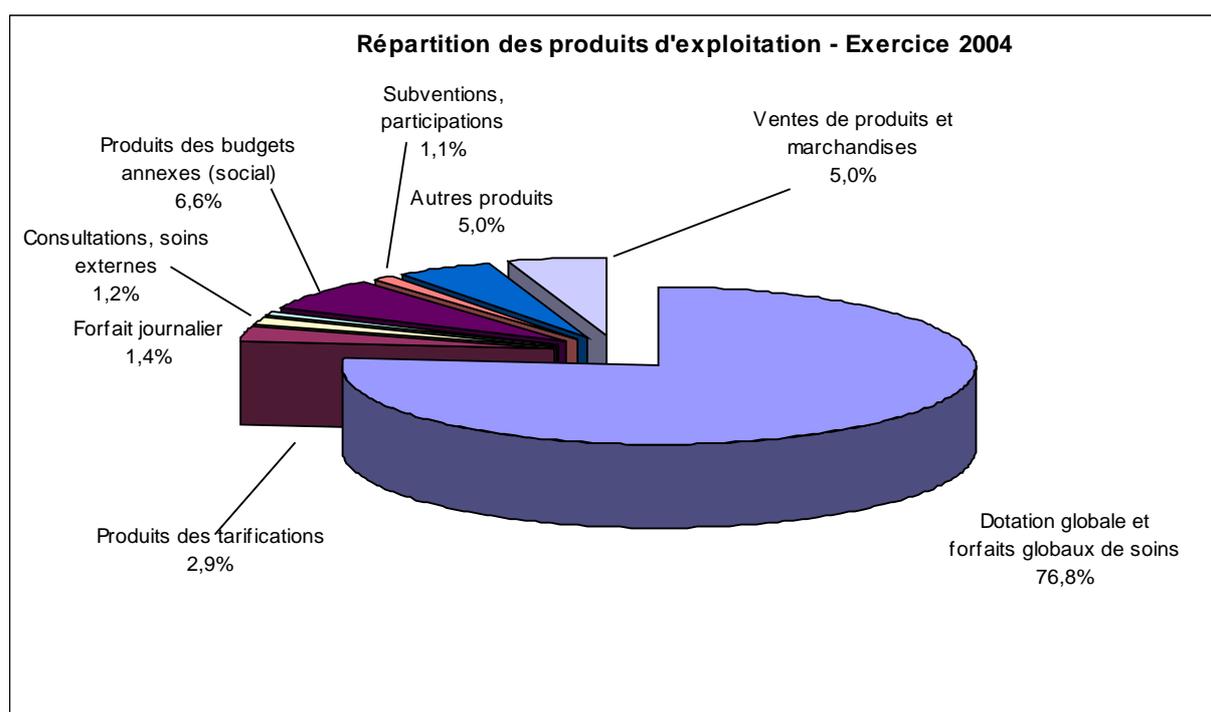
Les produits des activités subsidiaires continuent à progresser fortement, notamment la rétrocession de médicaments (1,26 Md€ hors AP-HP, soit une progression de 7,5 %).

Les produits des activités annexes (services aux malades et aux accompagnants principalement) atteignent 584 M€, soit une diminution de 0,5 %.

Les produits des budgets annexes (activités sociales et médico-sociales) représentent 3,66 Mds€ et augmentent de 3,2 %. Il s'agit pour l'essentiel de produits liés à l'hébergement des personnes âgées, pris en charge par les départements (844 M€) ou directement par les résidents (1,496 Md€). Les produits relatifs à la dépendance y compris l'APA, mais hors contribution de l'assurance maladie, complètent ces ressources à hauteur de 705 M€, et les produits issus des forfaits journaliers 482 M€. Les produits afférents aux soins dus directement par les hébergés s'élèvent à 17 M€.

Les autres produits : 2,78 Mds€ (+ 23 %)

Les produits divers non détaillés dans les rubriques précédentes concernent principalement les produits de gestion courante (compte 75 pour 1,38 Md€) dont une large part au titre des remboursements de frais - hors remboursement des dépenses des budgets annexes effectuées par le budget général, ôtées - Ils comprennent également des produits financiers (compte 76 pour 23 M€), et des produits exceptionnels (la presque intégralité du compte 77 pour 656 M€).



2.3. LES DONNEES PATRIMONIALES

2.3.1. Les dépenses de la section d'investissement : 6,56 Mds€ (+15,3 %).

Le montant des dépenses d'investissement progresse en 2004 à un rythme encore plus soutenu que celui de 2003 (+9,1 %) et aussi très supérieur à celui des trois années précédentes, où il était de l'ordre de 3 à 5 %. En fait, il faut remonter à 1992 pour trouver une progression du même ordre des dépenses de la section d'investissement. Elles représentent désormais plus de 11,2 % du total des dépenses, soit un point entier de plus qu'en 2003.

Il convient de distinguer les dépenses d'équipement de l'ensemble des dépenses d'investissement.

Les dépenses d'investissement direct (ou dépenses d'équipement).

Elles s'élèvent à 4,42 Mds€ en 2004, contre 3,65 Mds€ en 2003, 3,13 Mds€ en 2002, 2,82 Mds€ en 2001, 2,68 Mds€ en 2000, et 2,66 Mds€ en 1999 ; elles représentent près des deux tiers des dépenses de la section d'investissement (66,0 %).

L'investissement a augmenté de 21,1 % en 2004 après 16,4 % en 2003 et 10,0 % en 2002. Il s'agit des plus fortes hausses depuis l'exercice 1992.

Les immobilisations en cours, 2.667 M€ en 2004, contre 2.035 M€ en 2003, 1.700 M€ en 2002, et 1.459 M€ en 2001), représentent désormais trois cinquièmes de l'investissement direct (60,3 %) et se sont accrues de 31 %. Ce poste prédomine dans certaines catégories d'E.P.S (AP-HP, CHR, CH de moins de 20 M€ et centres de moyen et long séjour). Elles correspondent à des investissements immobiliers ou à des investissements en matériels médicaux lourds, pour lesquels les travaux s'étalent sur plusieurs années. Elles sont le reflet de l'important effort de modernisation actuellement en cours en liaison avec le volet investissement du plan Hôpital 2007.

Les immobilisations incorporelles et corporelles totalisent 1.751 M€ dont 1.620 au titre des biens corporels. Ce poste connaît une augmentation significative de 8,7 % soit 153 M€ de plus qu'en 2003.

Opérations d'investissement - dépenses - Secteur Public Hospitalier

(en millions d'euros)

	2000	2001	2002	2003	2004	Evolution moyenne
Investissements directs :	2 681,6	2 816,6	3 129,8	3 646,2	4 418,1	13,3%
Constructions	1 342,2	1 421,6	1 624,9	1 937,8	2 560,6	17,5%
Equipements	842,1	866,0	962,6	1 066,5	1 156,3	8,2%
Autres immobilisations	497,3	529,1	542,3	641,9	701,2	9,0%
Autres dépenses d'investissements :	1 641,6	1 652,4	1 746,2	1 979,2	2 137,7	6,8%
Remb. d'emprunts et dettes assimilées	1 308,6	1 339,9	1 403,3	1 649,1	1 782,9	8,0%
<i>dont remb. d'emprunts auprès des E.C.</i>	1 230,0	1 258,9	1 337,8	1 464,6	1 604,0	6,9%
Acquisitions d'immobilisations financières	99,7	107,3	126,2	127,7	103,3	0,9%
Autres dépenses	233,4	205,3	216,6	202,4	251,5	1,9%
<i>Total des dépenses d'investissement</i>	4 323,3	4 469,0	4 875,9	5 625,4	6 555,9	11,0%
Dépenses totales de l'exercice	46 526,5	48 601,0	52 030,4	55 317,3	58 359,6	5,8%

Opérations d'investissement - dépenses - Exercice 2004

(en millions d'euros)

	A.P- H.P	C.H.R.	Centres Hospitaliers			C.H.S.	HopLoc	S.I.H.	TOTAL
			< 20M€	20-70 M€	> 70 M€				
Investissements directs :	393,5	1 228,5	292,4	712,3	1 172,9	356,9	211,9	49,7	4 418,1
Constructions	136,5	653,7	192,1	428,0	731,4	257,3	139,8	21,8	2 560,6
Equipements	166,1	388,9	58,2	178,3	277,2	33,5	35,9	18,2	1 156,3
Autres immobilisations	90,9	186,0	42,1	106,0	164,3	66,1	36,2	9,7	701,2
Autres dépenses d'investissements :	243,1	506,7	129,5	364,6	639,0	118,2	113,4	23,2	2 137,7
Remb. d'emprunts et dettes assimilées	225,1	433,0	89,8	310,8	538,4	91,3	80,9	13,7	1 782,9
<i>dont remb. d'emprunts auprès des E.C.</i>	100,2	429,1	82,3	296,2	527,0	88,2	67,4	13,6	1 604,0
Acquisitions d'immobilisations financières	3,5	18,7	18,0	13,1	7,7	18,6	22,6	1,2	103,3
Autres dépenses	14,4	55,1	21,7	40,7	93,0	8,4	9,9	8,3	251,5
<i>Total des dépenses d'investissement</i>	636,6	1 735,2	421,8	1 076,9	1 812,0	475,1	325,4	72,8	6 555,9
Dépenses totales de l'exercice	6 986,8	15 160,9	3 314,9	9 420,7	15 126,1	5 192,9	2 727,0	430,3	58 359,6

Par catégorie d'établissements, il convient de remarquer que, par rapport à leurs dépenses totales, ce sont les hôpitaux locaux et les « petits » CH, mais aussi désormais les CHR-CHU qui réalisent l'effort d'investissement le plus important, respectivement 8,8, 7,9 et 8,1 %, les autres catégories se situant aux alentours de la moyenne 7,6 %, à l'exception des C.H.S. et de l'AP-HP, pour lesquels le montant des investissements représente respectivement 6,8 et 6,5 % de leurs dépenses totales.

En termes de croissance des investissements, ce sont les Centres Hospitaliers Spécialisés et l'AP-HP qui connaissent la plus forte progression de leurs investissements (+29 %), devant les Centres Hospitaliers Régionaux (+ 25,5 %), les Centres Hospitaliers de taille moyenne et supérieure (+ 19 %). En revanche, les investissements des Hôpitaux Locaux n'augmentent que modérément (+ 8 %), après avoir déjà stagné en 2003.

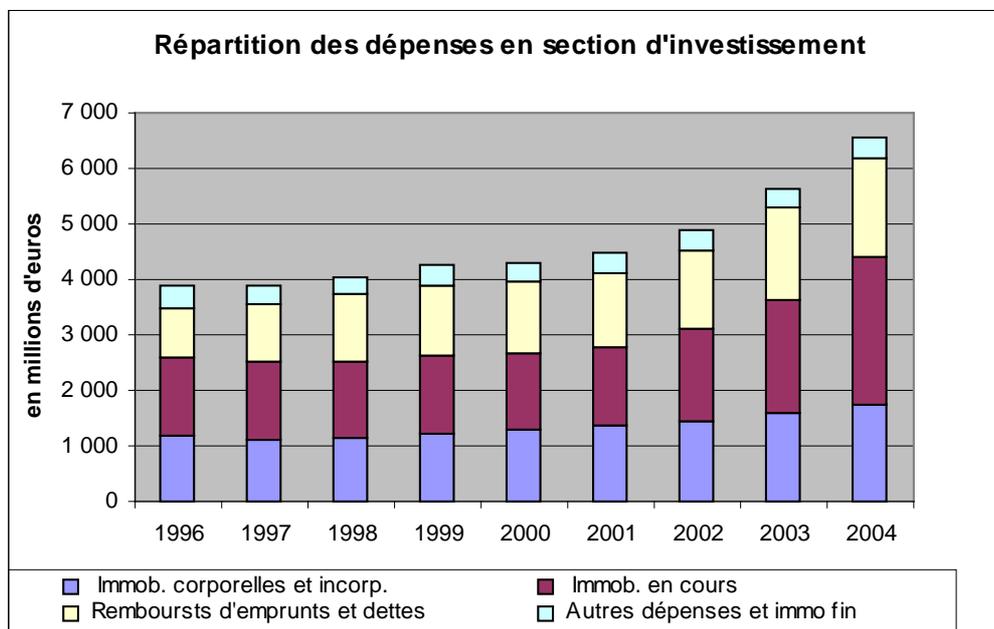
Les autres dépenses d'investissement.

Elles sont composées essentiellement des **remboursements d'emprunts** à hauteur de 1.783 M€, ce qui correspond à 83,4 % des dépenses hors investissements directs. Elles augmentent de 144 M€ en 2004, contre 245 M€ en 2003, et 62 M€ en 2002. Les hausses de ces deux dernières années sont consécutives à l'accroissement significatif de la dette des EPS et prennent le pas sur les opérations de renégociation de la dette et sur la négociation d'emprunts de type CLTR (Contrats Long Terme Renouvelables). Toutefois, les informations issues des centralisations des comptes de gestion ne nous permettent pas de distinguer précisément entre ces différentes composantes.

L'annuité de remboursement des emprunts progresse de 6,3 % en 2004. La somme des intérêts sur emprunts et du remboursement en capital (hors intérêts courus non échus) atteint 2.194 M€ (2.063 M€ en 2003, 1.839 M€ en 2002).

Le poids des intérêts dans le total de l'annuité des emprunts s'établit à 18,7 % en 2004, soit un point et quatre dixièmes de moins qu'en 2003 (20,1 %). Il baisse constamment depuis plus de dix ans et est passé de 53,0% en 1992 à 18,7 % désormais (25,9 % en 2001 et 33,9 % en 1997).

Les acquisitions d'immobilisations financières restent peu significatives : 1,6 % des dépenses de la section d'investissement (103 M€).



2.3.2. Les recettes de la section d'investissement : 7,47 Mds€ (+ 25,0 %).

Les recettes de la section d'investissement augmentent très fortement en 2004, et bien davantage qu'en 2002 et en 2003 ; cette hausse provient pour partie de l'accroissement de l'autofinancement : il augmente de 19,3 %, soit 9 points de plus qu'en 2003. La progression moyenne sur la période 2000-2004 a été de 10,1 % par an. Les recettes externes réaugmentent (585 M€, soit + 20,8 %). Le recours à l'emprunt est de nouveau en forte augmentation : + 31 %, après + 26 % en 2003. L'augmentation moyenne du recours à l'emprunt est de 18,9 % sur les exercices 2000 à 2004.

Opérations d'investissement - recettes - Secteur Public Hospitalier

(en millions d'euros)

	2000	2001	2002	2003	2004	Evolution moyenne
Subventions, participations	160,6	171,7	204,7	263,3	396,9	25,4%
Emprunts et dettes assimilées	1 446,5	1 562,7	1 754,8	2 209,8	2 886,8	18,9%
- dont emprunts auprès des E.C.	1 371,6	1 525,4	1 721,2	2 165,0	2 830,6	19,9%
Autres recettes :	530,1	468,9	536,7	483,9	584,6	2,5%
- ventes d'immeubles	26,6	26,9	37,9	27,3	36,1	8,0%
- cessions d'immobilisations fin.	166,6	112,5	122,8	116,1	135,1	-5,1%
- recettes diverses	337,0	329,5	376,0	340,6	413,4	5,2%
Total recettes réelles d'investissement	2 137,3	2 203,3	2 496,2	2 957,0	3 868,3	16,0%
Autofinancement brut (AB)	2 452,6	2 594,4	2 736,9	3 019,0	3 602,3	10,1%
Total des recettes d'investissement	4 589,8	4 797,7	5 233,1	5 976,0	7 470,6	13,0%
Recettes totales de l'exercice hors autofinancement brut	46 776,9	48 898,7	52 330,4	55 470,1	59 305,2	6,1%

Les recettes réelles d'investissement : 3,87 Mds€

Hors autofinancement, les recettes d'investissement réelles s'établissent à 3,87 Mds€ en 2004, contre 2,96 Mds€ en 2003, ce qui représente 6,5 % des ressources totales. La part des recettes réelles (essentiellement externes) dans le total des recettes de la section d'investissement, représente désormais 51,8 % des recettes de la section d'investissement. Cette part présente cependant des fluctuations importantes en fonction des catégories d'établissements. Elles représentent 55 % pour les CHR-CHU, 53,5 % des recettes d'investissement des centres hospitaliers, 45 % pour les CHS, et de l'ordre de 42 % pour l'AP-HP et les hôpitaux locaux, où l'autofinancement est donc prépondérant.

Les emprunts, dont le volume croît de 2.210 à 2.887 M€ de 2003 à 2004, représentent, comme en 2003, près de 75 % de ces recettes réelles d'investissement (contre 70 % environ pour les trois exercices 2000-2002). Le recours au financement par emprunt s'est fortement accru depuis 2000 ; pour 2004, la hausse est de 677 M€. Les établissements mobilisant le plus d'emprunts sont les Centres Hospitaliers Généraux, pour lesquels les emprunts de 2004 représentent 5,44 % du total des recettes, les C.H.R. les suivent de peu (5,08 %) alors que les autres établissements (AP-HP, CHS, Hôpitaux Locaux) se situent en dessous de la moyenne (dont le niveau est de 4,87 %).

Les subventions et participations complètent le financement externe des E.P.S. à raison de 397 M€, ce qui représente 10,3 % des recettes réelles perçues (+ 134 M€ par rapport à 2003). La part des subventions et participations obtenues par les EPS pour assurer le financement de leurs investissements

avait fortement décliné de 1996 à 1999 (147 M€). Cette part était devenue marginale (moins de 7 % en 1999). Depuis 2002 et la mise en œuvre du plan Hôpital 2007, la tendance s'est inversée et le montant de 2004 dépasse celui de 1996 (240 M€). Il faut remonter à 1997 pour retrouver un taux supérieur à 10 %, sachant que pendant la période 1998-1997, les subventions et participations représentaient annuellement de 10 à 14 % des recettes réelles d'investissement.

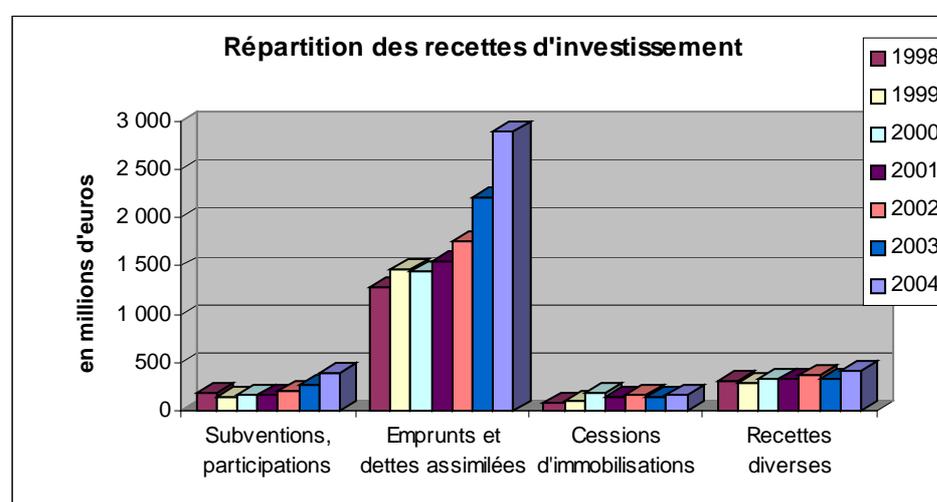
Ce sont dans les hôpitaux de petite taille (hôpitaux locaux, centres hospitaliers < 20 M€) que la part de ces subventions dans le total des recettes réelles d'investissement est la plus importante (respectivement 21 et 15 %), puis vient l'AP-HP (13 %). Pour les CHS, cette part s'établit à 5 %.

Les **ressources internes**, provenant de cessions d'immobilisations augmentent de plus de 10 %. Elles restent cependant secondaires (161 M€) et représentent en 2004, moins de 5 % des recettes d'investissement.

Opérations d'investissement - recettes - Exercice 2004

(en millions d'euros)

	A.P.-H.P.	C.H.R.	Centres Hospitaliers			C.H.S.	Hop.Loc.	S.I.H.	TOTAL
			< 20M€	20-70 M€	> 70 M€				
Subventions, participations	38,7	97,4	38,6	74,1	96,8	11,9	33,9	5,5	396,9
Emprunts et dettes assimilées	260,1	781,5	178,2	461,0	900,3	176,7	88,6	40,3	2 886,8
- dont emprunts auprès des E.C.	260,0	780,0	169,5	449,6	888,7	167,7	75,5	39,7	2 830,6
Autres recettes :	-1,9	201,2	43,5	99,4	137,1	54,7	38,3	12,4	584,6
- ventes d'immeubles	3,2	10,0	3,2	6,8	4,3	3,1	2,2	3,1	36,1
- cessions d'immobilisations fin.	0,4	19,6	19,4	31,6	13,2	27,0	22,1	1,7	135,1
- recettes diverses	-5,6	171,7	20,8	61,0	119,6	24,6	13,9	7,5	413,4
Total recettes réelles d'investissement	296,9	1 080,1	260,2	634,5	1 134,2	243,3	160,8	58,2	3 868,3
Autofinancement brut (AB)	404,2	889,9	211,8	599,2	954,3	298,3	221,9	22,7	3 602,3
Total des recettes d'investissement	701,1	1 970,1	472,0	1 233,7	2 088,5	541,5	382,7	80,9	7 470,6
Recettes totales de l'exercice hors autofinancement brut	7 139,2	15 381,6	3 363,4	9 572,0	15 371,0	5 295,6	2 740,7	441,7	59 305,2



L'autofinancement brut : 3,60 Mds€.

L'autofinancement brut⁶ progresse fortement en 2004 (+ 19,3 %), ce qui ne lui permet cependant pas de rester supérieur aux recettes réelles d'investissement. L'autofinancement progresse beaucoup pour les C.H.S. (+ 28 %), les CH > 70M€ (+ 27,5 %) et pour l'AP-HP (+ 23,5 %). Sa croissance est beaucoup plus modérée pour les Hôpitaux Locaux (+ 11 %), les CHR (+ 10 %), et pour les Centres Hospitaliers de moins de 20 M€ (+ 9 %).

L'autofinancement représente 6,07 % des recettes totales des EPS. Cette part est la plus importante pour les Hôpitaux Locaux (8,09 %). Elle se situe à des niveaux assez voisins pour les autres catégories d'EPS (de 6,30 % pour les centres hospitaliers de petite taille à 5,63 % pour les CHS). Les CHR, avec un taux de 5,79 % se situent désormais un peu en dessous de la moyenne, de même que l'AP-HP (5,66 %).

2.3.3. Le financement des équipements : 5,25 Mds€ en 2004

Les financements disponibles qui regroupent d'une part, les ressources internes, tel l'autofinancement disponible (autofinancement brut diminué des dépenses financières nettes) et, d'autre part, les fonds extérieurs (emprunts, subventions et participations) s'élèvent au total à 5,25 Mds€. Ces fonds disponibles, affectés au financement des équipements, augmentent par rapport à 2003 de 33,6 %. Les équipements à financer représentent un montant de 4,42 Mds€ (contre 3,58 Mds€ en 2003).

Tous établissements confondus, le taux de couverture des dépenses d'équipement par les fonds disponibles est largement assuré (119,9 %). En conséquence, le fonds de roulement des EPS augmente en 2004 par rapport à 2003.

En 2004, toutes les catégories d'EPS ont pu augmenter leur fonds de roulement, en vue de financer les futurs investissements prévus dans le cadre du plan Hôpital 2007. Ce phénomène est plus marqué pour les hôpitaux locaux et les centres hospitaliers les plus importants que pour les autres catégories d'EPS.

L'emprunt et l'autofinancement disponible assurent l'essentiel de la couverture des dépenses d'équipement.

L'autofinancement disponible croît fortement ; en 2004, il s'établit à 1.525 M€ contre 905 M€ en 2003, 893 M€ en 2002, 890 M€ en 2001 et 824 M€ en 2000.

Le montant des subventions d'équipements, notamment le FMESPP⁷, et des participations reçues par les établissements publics de santé connaît une augmentation importante, amorcée dès 2000 (161 M€ en 2000, 205 M€ en 2002, 263 M€ en 2003 et désormais 97 M€ en 2004).

Les établissements publics de santé ont cependant davantage recours à l'emprunt (+ 677 M€). Il convient de distinguer les opérations liées à la renégociation de la dette des nouveaux emprunts affectés au financement de dépenses d'investissement et notamment les contrats du type Crédit Long Terme Renouvelable. Ainsi, le différentiel entre dépenses financières nettes et recours à l'emprunt et dettes assimilées s'établit à 809 M€ en 2004, contre 296 M€ en 2003, 67 M€ en 2002, - 5 M€ en 2001 et - 30 M€ en 2000.

Depuis quelques années, il apparaît qu'une part croissante de l'autofinancement brut est consacrée au service de la dette. L'autofinancement restant disponible pour l'investissement est diminué d'autant. Il devient alors nécessaire de contracter de nouveaux emprunts pour financer les dépenses d'investissement. Le tableau Couverture des dépenses d'équipement illustre ce phénomène.

⁶ Définition comptable : Débits c/68 – Crédits c/78 + Crédits c/106 et c/111.

⁷ FMESPP : Fonds de Modernisation des Etablissements de Santé Publics et Privés.

Couverture des dépenses d'équipement

	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998
Autofinancement	34,79%	25,47%	28,88%	31,86%	31,03%	21,33%	26,28%
Emprunts	65,88%	62,15%	56,70%	56,00%	54,84%	55,90%	51,01%
Rec. Div. / Subventions	19,22%	22,95%	24,02%	23,10%	24,24%	21,45%	24,11%

Sources de Financement rapportées aux dépenses d'équipement net (2004)

	A.P.-H.P	C.H.R.	Centres Hospitaliers			C.H.S.	Hop.Loc	S.I.H.	TOTAL
			< 20M€	20-70 M€	> 70 M€				
A. Investissements directs	393,5	1 228,5	292,4	712,3	1 172,9	356,9	211,9	49,7	4 418,1
B. Aliénations d'immobilisations	3,2	10,0	3,2	6,8	4,3	3,1	2,2	3,1	36,1
C. Dépenses d'équipement net (A-B)	390,3	1 218,6	289,2	705,4	1 168,6	353,7	209,7	46,5	4 382,0
D. Autofinancement brut	404,2	889,9	211,8	599,2	954,3	298,3	221,9	22,7	3 602,3
E. Dépenses financières nettes	252,4	520,9	113,9	343,1	637,3	96,0	93,0	21,0	2 077,6
F. Autofinancement disponible (D-E)	151,8	369,0	97,9	256,1	317,0	202,3	128,8	1,7	1 524,7
G. Subventions et participations	38,7	97,4	38,6	74,1	96,8	11,9	33,9	5,5	396,9
H. Emprunts et dettes assimilées	260,1	781,5	178,2	461,0	900,3	176,7	88,6	40,3	2 886,8
I. Recettes diverses	15,3	173,0	21,3	61,0	125,4	25,9	15,5	8,0	445,4
J. Total des fin. disponibles (F+G+H+I)	466,0	1 420,9	336,0	852,2	1 439,5	416,8	266,9	55,6	5 253,8
K. Taux de couverture dep. equip (en %).	119,4	116,6	116,2	120,8	123,2	117,8	127,3	119,5	119,9
L. Variation du fonds de roulement (J-C)	75,7	202,3	46,8	146,7	270,9	63,1	57,2	9,1	871,7
M. Montant des dépenses d'équipement réglées sans appel aux financements extérieurs extérieurs (F+I)	167,2	542,0	119,3	317,0	442,4	228,2	144,3	9,7	1 970,1

2.3.4. La dette à moyen et long terme (+ 11,2 %)

A la clôture de l'exercice 2004, la dette totale des E.P.S. s'établit à 11,06 Mds€, soit une augmentation de 1.110 M€ en volume et 11,2 % par rapport à 2003(9,95 Mds€). Cette progression confirme la rupture de tendance enregistrée dès 2002. On constate, en effet, une amplification de la hausse de l'encours de la dette.

Seule, l'AP-HP a eu recours, dans le passé, à des emprunts obligataires (115 M€, en réduction de 124 M€). Les prêts et avances des caisses d'assurance maladie aux établissements publics de santé représentent désormais 346 M€ au 31 décembre 2004 contre 671 M€ en fin d'année 1993.

Aussi, la dette à moyen et long terme est-elle donc désormais constituée presque uniquement d'emprunts auprès des établissements de crédit. L'augmentation de l'en-cours de la dette contractée auprès de ces établissements est de 13,6 % en 2004. Cette dette représente 93,4 % du total de la dette à moyen et long terme des établissements publics de santé et 10,33 Mds€.

L'évolution de la dette par catégorie d'établissement présente certains contrastes : les C.H.R. et les C.H.S accroissent fortement leur endettement (+ 18,5 %). Ils sont imités par les CH > 70 M€ (+ 15 % d'endettement). Les autres catégories d'EPS se caractérisent par une hausse modérée de l'endettement (2 % pour les hôpitaux locaux, 3 % pour l'AP-HP et environ 6,5 % pour les autres CH).

En rapportant l'encours des emprunts et dettes assimilées aux recettes budgétaires réelles, il apparaît que les Hôpitaux Locaux demeurent les établissements les plus endettés (29,2 %, certes en diminution), alors que les CHR-CHU et les CHS sont les établissements les moins endettés (respectivement 14,8 % et 10,3 %, mais ces pourcentages sont en hausse par rapport à 2003). L'endettement moyen du secteur public hospitalier représente de l'ordre de 19 % des recettes budgétaires réelles (18 % en 2003).

Emprunts et dettes assimilées des E.P.S. de 1996 à 2004

(en millions d'euros)

	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996
Emprunts obligataires	114,9	239,0	363,1	365,9	368,2	336,9	371,7	374,3	375,9
Emprunts auprès des EC	10 334,7	9 096,9	8 391,2	7 981,8	7 695,0	7 607,5	7 328,2	7 148,0	6 950,6
Prêts et avances de l'Etat	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,9	0,3
Prêts et avances des coll.loc	11,0	10,9	11,9	12,0	13,4	13,4	15,9	18,9	20,7
Prêts et avances des CPAM	346,3	350,5	366,3	385,1	407,2	438,3	471,8	505,1	541,2
Autres	254,3	253,0	259,8	271,4	287,7	295,0	302,6	324,6	337,2
Total des emprunts et dettes assimilées	11 061,6	9 950,6	9 392,5	9 016,6	8 782,7	8 678,3	8 484,6	8 371,7	8 226,0
Variation	11,2%	5,9%	4,2%	2,7%	1,2%	2,3%	1,3%	1,8%	2,8%

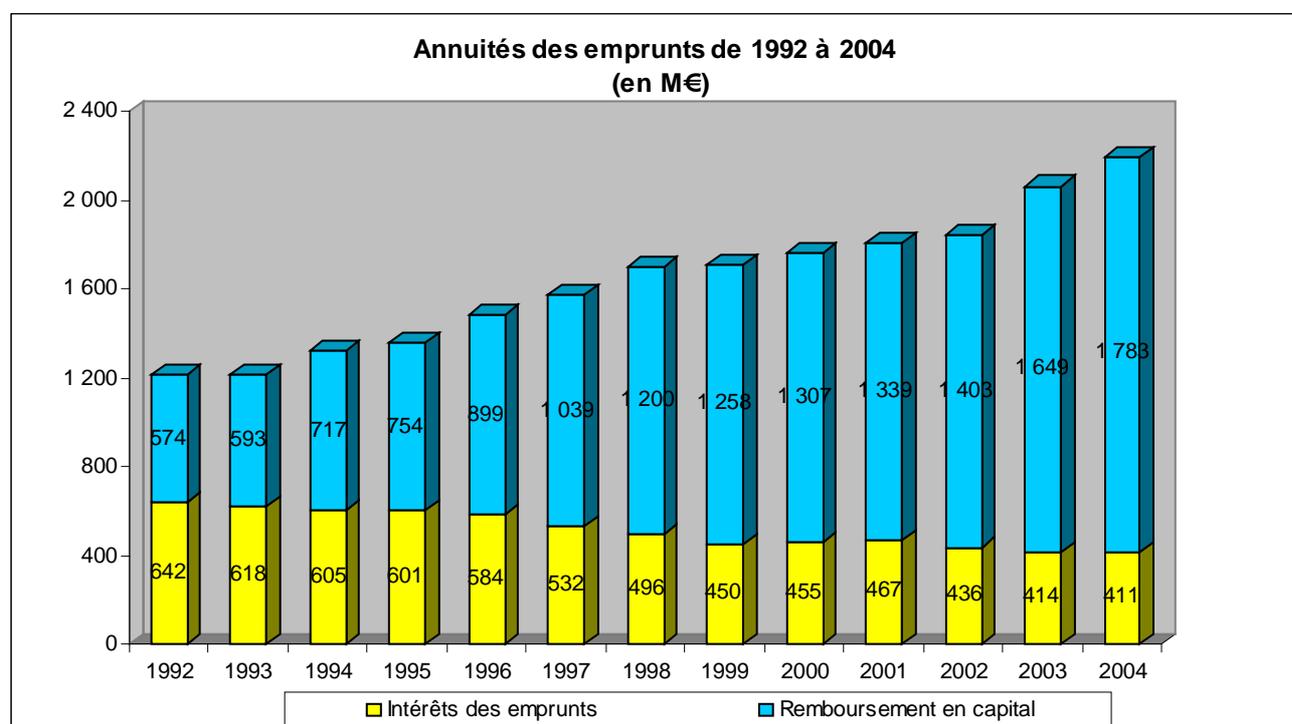
Emprunts et dettes assimilées par catégorie d'établissements au 31 décembre 2004

(en millions d'euros)

	A.P.-H.P	C.H.R.	Centres Hospitaliers			C.H.S.	Hop.Loc	S.I.H.	TOTAL
			< 20M€	20-70 M€	> 70 M€				
Emprunts obligataires	114,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	114,9
Emprunts auprès des E.Crédit	882,1	2 204,3	777,3	2 078,5	3 136,8	497,0	645,2	113,5	10 334,7
Prêts et avances de l'Etat	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3
Prêts et avances des coll.locales	0,0	0,0	0,5	2,4	0,6	4,5	1,8	1,1	11,0
Prêts et avances des C.P.A.M.	3,7	14,2	63,6	80,0	66,8	16,6	101,1	0,2	346,3
Autres	69,1	21,3	18,9	44,7	48,2	14,7	35,9	1,4	254,3
Total des emprunts et dettes assimilées	1 069,9	2 239,9	860,3	2 205,9	3 252,5	532,8	784,0	116,2	11 061,6

Emprunts contractés auprès des établissements de crédit par catégorie d'établissements au 31 décembre 2004

	A.P.-H.P.	C.H.R.	Centres Hospitaliers			C.H.S.	Hop.Loc	S.I.H.	TOTAL
			< 20M€	20-70 M€	> 70 M€				
Caisse des Dépôts	38,1	92,7	119,3	170,2	170,6	31,7	144,0	2,7	769,4
Dexia - C.L.F.	347,8	734,4	306,4	872,8	1 240,1	208,8	242,9	42,8	3 996,1
Caisses d'Epargne	144,6	392,2	179,6	424,2	632,3	79,4	124,8	29,2	2 006,3
Crédit Agricole	183,0	219,7	84,7	268,3	494,2	75,8	65,8	14,8	1 406,2
Autres	168,7	765,1	86,9	342,9	599,6	101,3	67,6	24,0	2 156,3
Emprunts auprès des établissements de crédit	882,1	2 204,3	776,9	2 078,5	3 136,8	497,0	645,2	113,5	10 334,4



Dexia-CLF et les Caisses d'Epargne réalisent près de 60 % des emprunts contractés au cours de l'exercice (58,1 %).

2.3.5. L'actif et le passif circulant

2.3.5.1. L'actif circulant au 31 décembre 2004

L'actif circulant est constitué de stocks (environ 533 M€), de créances d'exploitation (7,80 Mds€) et de créances diverses (1,74 Md€).

Les stocks.

Les délais de rotation des stocks varient peu d'un exercice à l'autre. Le rythme de renouvellement des stocks dépend essentiellement de la nature des produits.

Les produits alimentaires, denrées périssables, sont les stocks renouvelés le plus rapidement (en moyenne tous les 10,0 jours). Les fournitures hôtelières ne nécessitent pas une rotation aussi rapide, leur cycle de renouvellement est souvent compris entre deux et trois mois.

La moyenne de rotation des stocks pour l'ensemble des fournitures considérées est de 23,5 jours (soit une diminution de 0,5 jour par rapport à 2003). Cependant, les délais varient dans des proportions importantes selon les établissements. La durée de stockage est plus longue dans les C.H.S, quelles que soient les fournitures, (47,3 jours en moyenne) alors que l'A.P.-H.P. connaît une rotation des stocks beaucoup plus rapide (8,2 jours).

Coefficient de rotation des stocks par catégorie d'établissements pour l'exercice 2004

(en jours)

	A.P.-H.P	C.H.R.	Centres Hospitaliers			C.H.S.	Hop.Loc	S.I.H.	TOTAL
			< 20M€	20-70 M€	> 70 M€				
Produits pharmaceutiques	8,9	26,4	39,6	31,7	28,0	38,2	41,3	14,9	23,2
Alimentation	0,0	8,7	12,9	10,6	10,0	12,7	11,4	5,6	10,0
Fournitures médicales	2,4	10,9	54,3	28,5	20,9	54,4	67,2	16,8	16,8
Carburants et combustibles	6,5	28,1	40,6	60,4	58,1	54,9	29,4	4,8	43,2
Fournitures hôtelières	0,0	48,2	68,2	62,5	59,2	88,5	60,4	54,4	56,0
Total	8,2	21,5	40,8	31,6	27,7	47,3	34,7	19,8	23,5

(* pas de stock de fournitures hôtelières pour l'AP-HP)

Les créances à l'encontre des redevables et comptes rattachés.

Celles-ci comportent des créances d'exploitation. Ce sont les créances à l'encontre de la caisse pivot (4,38 Mds€ dont 2,9 Mds€ restant à recouvrer au titre de l'article R 174-1-9 du code de la sécurité sociale, dites créances de l'article 58), les 1,48 Md€ restants, correspondent aux deuxième et/ou troisième fractions de la dotation globale du mois de décembre ; créances à l'encontre des autres tiers payants (1,87 Mds€), des hospitalisés et consultants (1,31 Md€) et de débiteurs divers (1,74 Md€).

Le montant des créances détenues à l'encontre des hospitalisés et consultants a tendance à légèrement diminuer depuis quelques années pour deux raisons : d'une part, le volume financier des titres émis par les services des ordonnateurs augmente peu ; d'autre part, les procédures de recouvrement amiable mises en place portent leurs fruits et permettent d'améliorer les taux de recouvrement.

Les créances des exercices précédent et antérieurs.

Au 31 décembre 2004, les créances des établissements publics de santé au titre des exercices 2003 et antérieurs portent en grande partie sur les hospitalisés et consultants : à la clôture de l'exercice 2004, elles représentent 505 M€. Elles sont constituées par des restes à recouvrer sur exercices précédent et antérieurs. Elles se situent à un niveau inférieur à celui de 2003.

Les créances à l'encontre des départements s'élèvent à 102 M€ ; celles détenues à l'encontre des débiteurs divers s'élèvent à 423 M€ (+ 68 M€) et les créances admises en non-valeur par les conseils d'administration représentent 211 M€ (la décroissance des deux exercices précédents est stoppée).

Stocks et Créances à court terme par catégorie d'établissements au 31 décembre 2004

(en millions d'euros)

	A.P.-H.P.	C.H.R.	Centres Hospitaliers			C.H.S.	Hop.Loc	S.I.H.	TOTAL
			< 20M€	20-70 M€	> 70 M€				
Stocks et en-cours	40,5	152,7	33,6	92,7	161,1	27,3	22,4	2,9	533,1
Créances d'exploitation dont :	965,2	1 916,3	516,1	1 258,7	2 151,0	615,0	365,5	8,2	7 795,9
- Hospitalisés et consultants	267,0	209,1	121,7	210,5	322,6	46,5	133,0	0,6	1 311,2
- Caisse pivot	352,5	1 268,4	234,4	709,7	1 240,9	470,4	102,1	3,6	4 382,0
- Autres tiers payants	345,6	384,4	152,8	304,0	465,6	87,7	128,6	3,8	1 872,5
- Créances irréc admises en non-valeur	0,1	46,6	6,0	32,0	116,8	8,8	0,5	0,0	210,8
Créances diverses	595,4	355,7	86,4	195,0	281,6	95,9	71,5	54,2	1 735,7
Valeurs mobilières de placement	0,0	58,6	14,1	31,5	12,4	33,7	7,5	4,1	161,8
Dépenses à classer ou à régulariser	4,2	6,6	4,3	14,7	21,8	12,0	1,9	-0,5	64,9
TOTAL	1 605,3	2 489,9	654,5	1 592,5	2 627,9	783,8	468,8	68,9	10 291,5

Stock de créances des exercices précédent et antérieurs au 31 décembre de l'année N

(en millions d'euros)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Hospitalisés et consultants	534,1	511,2	489,5	497,0	499,9	510,9	503,6	518,2	529,0	504,9
Caisses de sécurité sociale	29,9	32,9	33,8	38,6	35,8	64,0	168,8	171,8	122,7	123,6
Départements	112,8	129,7	107,1	101,0	90,5	88,6	82,4	109,9	107,8	101,7
Autres tiers payants	186,7	169,4	104,9	76,0	78,0	85,7	116,7	132,4	134,2	130,4
Etat	29,3	48,4	70,8	75,0	84,7	99,1	105,7	82,4	54,9	41,9
Irrécouvrables admises en non-valeur	126,1	146,9	149,4	149,9	166,1	168,2	237,9	209,2	185,7	211,0
Créances diverses	229,0	258,7	244,5	189,5	187,2	178,0	220,7	257,3	354,8	422,6
Total	1 248,0	1 297,1	1 199,9	1 127,0	1 142,3	1 194,5	1 435,7	1 481,3	1 489,0	1 536,1

2.3.5.2. Le passif circulant au 31 décembre 2004

Le passif circulant est constitué de dettes à court terme auxquelles viennent s'ajouter les avances reçues par certains établissements publics de santé ainsi que des recettes à classer ou à régulariser.

Les dettes d'exploitation

Elles représentent 4,01 Mds€ (contre 4,04 Mds€ en 2003). Elles se divisent en deux catégories : les dettes fournisseurs et comptes rattachés (2,23 Mds€ soit – 50 M€ sur un an) et les dettes fiscales et sociales (1,78 Md€, soit + 20 M€ en un an).

Les dettes diverses

Les dettes diverses comprennent notamment les dettes sur immobilisations et les fonds déposés par les hospitalisés. Elles s'établissent à un niveau de 968 M€. Les dettes sur immobilisations représentent 265 M€ (contre 278 M€ au 31 décembre 2002, et 264 M€ au 31 décembre 2003).

Parmi ces dettes diverses, il faut citer les fonds des hospitalisés et hébergés. Ceux-ci représentent 294 M€ (en baisse de 5 M€ par rapport à 2002). Ces fonds peuvent être retirés à tout moment par les dépositaires, ce qui peut constituer une tension sur la trésorerie des établissements publics de santé.

Dettes à court terme par catégorie d'établissements au 31 décembre 2004

(en millions d'euros)

	A.P-H.P	C.H.R.	Centres Hospitaliers			C.H.S.	Hop.Loc	S.I.H.	TOTAL
			< 20M€	20-70 M€	> 70 M€				
Avances reçues	5,4	15,1	17,4	21,0	13,0	0,9	18,5	0,0	91,3
Dettes d'exploitation dont :	685,6	1 093,8	201,5	540,0	1 011,9	282,7	138,2	53,2	4 006,9
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	522,8	512,7	123,4	298,4	532,8	115,4	83,3	45,8	2 234,6
- Dettes fiscales et sociales	162,8	581,0	78,1	241,7	479,1	167,3	54,9	7,4	1 772,3
Dettes diverses dont :	115,1	150,8	97,4	158,2	191,8	112,6	129,0	13,3	968,1
- Dettes sur immo et comptes rattachés	32,6	69,2	16,6	45,9	69,3	13,3	8,3	10,0	265,2
- Fonds déposés par les hospitalisés	13,7	15,9	30,8	45,0	48,8	87,4	52,4	0,0	293,9
- Autres	68,8	65,7	50,0	67,3	73,7	11,9	68,3	3,3	409,0
Recettes à classer ou à régulariser	159,3	100,0	28,6	65,7	81,0	19,7	17,6	3,2	475,0
TOTAL	965,3	1 359,5	344,9	784,9	1 297,7	416,0	303,3	69,7	5 541,3

2.3.6. La trésorerie

Les valeurs disponibles et réalisables (hors créances de l'Article 58 et de la sectorisation psychiatrique qui représentent de l'ordre de 2,9 Mds€) s'établissent à 7,19 Mds€, soit une croissance modérée (+ 180 M€ par rapport à l'exercice 2003). Parmi ces valeurs disponibles et réalisables, sont également comptabilisées les créances datant de plus d'un an et les créances admises en non-valeurs ; elles représentent 1,54 Md€.

Parallèlement, le volume **des dettes à court terme** (autres que financières), diminue de nouveau légèrement en 2004 (- 38M€), s'établissant à 6,06 Mds€.

Le montant de la trésorerie s'établit à 2,28 Mds€ (+ 550 M€).

La hausse est variable selon la catégorie d'établissements considérée, mais est plus prononcée pour les centres hospitaliers spécialisés et les centres hospitaliers généraux.

Le fonds de roulement s'élève à 3,42 Mds€, soit 767M€ de plus qu'au 31 décembre 2003.

Le coefficient de fonds de roulement se situe en moyenne à 20,7 jours, en hausse de 3,8 jours par rapport à 2003, et se situe ainsi à son plus haut niveau des dix dernières années, consécutivement à la mise en œuvre du plan Hôpital 2007.

Les ratios de fonds de roulement (ressources disponibles et réalisables/dettes) et de **trésorerie immédiate** (disponibilités/dettes) sont voisins de ceux de 2003. Ainsi, le ratio de fonds de roulement atteint 1,57 (contre 1,44 en 2003, et 1,4 en moyenne sur les dix derniers exercices).

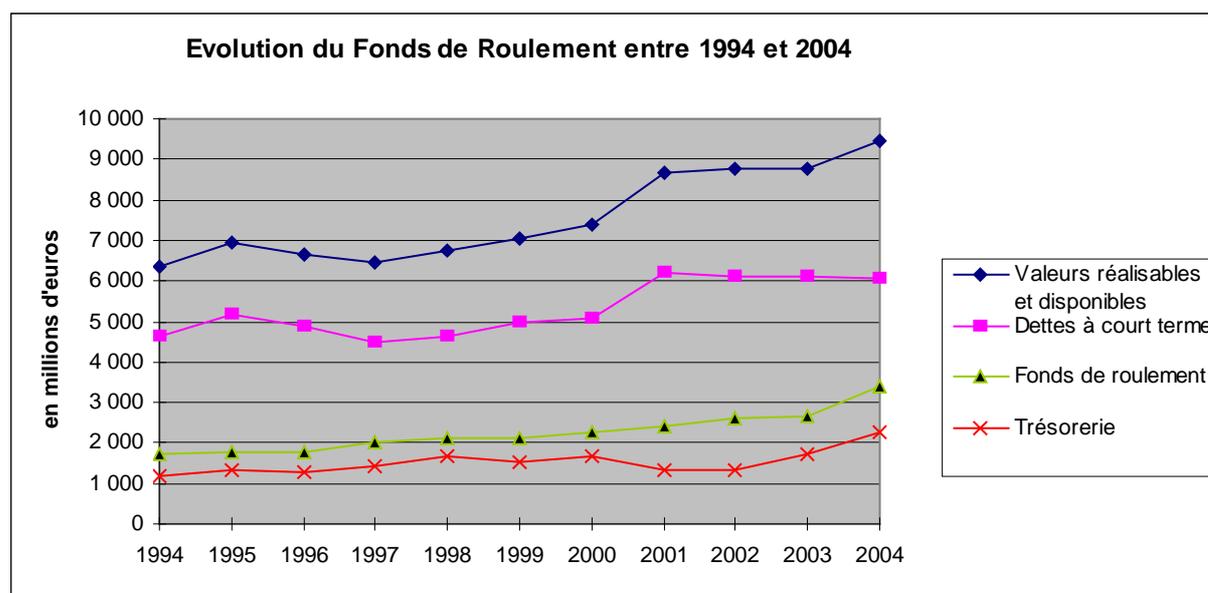
Le ratio de trésorerie immédiate s'accroît par rapport à 2003, avec un taux de 37,7 %. Certains établissements, les plus importants notamment, ont mis en place des gestions prévisionnelles de trésorerie et ont recours à des lignes de crédit de trésorerie, dont le plafond, négocié avec les banquiers peut atteindre de 4 à 6 % du montant total des dépenses de fonctionnement.

Ce fonctionnement en trésorerie « zéro » ou trésorerie réactive permet à ces établissements de retarder la mobilisation d'emprunts à long terme et donc ainsi, de réaliser des gains financiers sur les intérêts de la dette. Parallèlement, ce système donne de la souplesse à l'hôpital pour procéder au mandatement des dépenses dans les délais réglementaires et éventuellement obtenir des escomptes. Ce système se met en place dans le cadre d'un partenariat trésorier hospitalier – directeur financier de l'hôpital et suppose une bonne connaissance préalable des mouvements qui affectent le compte au Trésor de l'établissement.

Trésorerie et fonds de roulement par catégorie d'établissements au 31 décembre 2004

(en millions d'euros)

	A.P.-H.P	C.H.R.	Centres Hospitaliers			C.H.S.	Hop.Loc	S.I.H.	TOTAL
			< 20M€	20-70 M€	> 70 M€				
A. BFR - Partie Active (Créances)	1 451	1 518	481	1 091	1 732	401	453	69	7 196
B. Trésorerie	-32	160	289	468	430	508	385	74	2 280
C. Valeurs réalisables et disponibles	1 420	1 678	770	1 559	2 161	908	838	143	9 477
D. BFR - Partie Passive (Dettes)	1 118	1 427	379	856	1 377	442	380	76	6 055
Fonds de roulement	301	251	391	702	784	467	459	67	3 422
Dépenses budgétaires réelles	7 137	15 224	3 495	9 663	15 363	5 238	3 074	434	59 629
Coef. de fonds de roulement (en jours)	15,2	5,9	40,3	26,2	18,4	32,1	53,7	55,6	20,7
Ratio de fonds de roulement	1,27	1,18	2,03	1,82	1,57	2,06	2,21	1,89	1,57
Ratio de trésorerie immédiate	-2,8%	11,2%	76,1%	54,6%	31,2%	115,0%	101,5%	97,6%	37,7%



***3 - Tableaux agrégés
et ratios nationaux***

Bilan au 31 décembre 2004 - Actif

(en milliers d'euros)

	Assistance Publique de Paris			Centres hospitaliers régionaux		
	Brut	Amortis- sements et Provisions	Net	Brut	Amortis- sements et Provisions	Net
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles	230 940	111 720	119 220	238 873	162 253	76 620
dont : Frais d'établissement	12 809	12 603	206	16 719	12 958	3 760
Frais de recherche et de développement	217 466	98 777	118 689	32 025	15 172	16 853
Concessions et droits similaires	324	0	324	138 018	106 730	31 288
Autres	340	340	0	52 112	27 393	24 719
Immobilisations corporelles	6 798 823	4 286 891	2 511 932	13 759 760	7 984 083	5 775 678
dont : Terrains	180 834	0	180 834	234 248	83 110	151 139
Constructions	3 572 472	2 262 924	1 309 549	7 259 866	3 785 184	3 474 683
Installations techniques, matériel, outillage	1 653 698	1 366 306	287 392	3 804 744	2 957 851	846 893
Autres	880 947	657 662	223 285	1 633 942	1 157 939	476 003
Immobilisations corporelles en cours	510 872	0	510 872	826 960	0	826 960
Immobilisations financières	62 811	0	62 811	37 988	92	37 897
dont : Participations et créances rattachées	22 824	0	22 824	13 861	92	13 770
Autres titres immobilisés	2 043	0	2 043	11 940	0	11 940
Prêts	37 944	0	37 944	1 309	0	1 309
Autres	0	0	0	10 879	0	10 879
TOTAL I	7 092 574	4 398 611	2 693 962	14 036 622	8 146 427	5 890 194
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours	40 460	0	40 460	152 730	1 449	151 281
dont : Matières premières	699	0	699	296	0	296
Autres approvisionnements	35 655	0	35 655	148 680	1 449	147 231
En-cours de production de bien	4 106	0	4 106	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	1	0	1
Marchandises	0	0	0	3 517	0	3 517
Autres stocks	0	0	0	237	0	237
Créances d'exploitation	965 207	31 721	933 486	1 916 271	35 542	1 880 729
dont : Hospitalisés et consultants (1)	267 024	31 721	235 303	209 142	35 542	173 600
Caisse pivot	352 548	0	352 548	1 268 384	0	1 268 384
Autres tiers payants	345 575	0	345 575	384 360	0	384 360
Créances irrécouvrables admises en non-valeur	59	0	59	46 581	0	46 581
Autres	0	0	0	7 804	0	7 804
Créances diverses	595 414	0	595 414	365 419	1 635	363 784
dont : Avance de frais relatifs à la gestion de biens de malades	0	0	0	5	0	5
Autres	595 414	0	595 414	365 415	1 635	363 779
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	58 552	0	58 552
Disponibilités	465	0	465	168 624	0	168 624
COMPTES DE REGULARISATION						
Charges constatées d'avance	0	0	0	485	0	485
TOTAL II	1 601 547	31 721	1 569 826	2 662 082	38 627	2 623 455
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	0	0	0	31 538	0	31 538
Primes de remboursement des obligations (IV)	0	0	0	0	0	0
Dépenses à classer ou à régulariser (V)	4 195	0	4 195	6 632	0	6 632
Versement en cours : DGF attendue (VI)	56 031	0	56 031	87 781	0	87 781
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	8 754 347	4 430 332	4 324 015	16 824 655	8 185 054	8 639 601
(1) dont produits à recevoir						

Bilan au 31 décembre 2004 - Actif

(en milliers d'euros)

Centres hospitaliers < 20 M€			Centres hospitaliers 20-70 M€			Centres hospitaliers > 70 M€		
Brut	Amortissements et Provisions	Net	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Brut	Amortissements et Provisions	Net
43 755	22 771	20 984	100 756	70 212	30 544	228 757	147 517	81 240
5 559	4 645	914	17 070	15 534	1 536	26 385	20 642	5 743
16 725	8 570	8 155	33 385	20 877	12 508	69 487	33 471	36 016
11 018	7 084	3 934	42 681	28 415	14 265	99 877	71 791	28 086
10 452	2 472	7 980	7 620	5 385	2 235	33 009	21 613	11 396
3 724 935	1 784 413	1 940 522	9 212 999	4 733 168	4 479 832	14 176 639	7 759 978	6 416 660
59 482	26 227	33 255	126 072	40 376	85 695	208 086	75 027	133 059
2 280 687	997 495	1 283 192	5 478 403	2 359 211	3 119 192	7 952 503	3 800 349	4 152 154
652 456	495 042	157 415	2 169 118	1 656 538	512 580	3 521 747	2 750 212	771 536
385 318	265 632	119 687	935 411	673 578	261 834	1 570 295	1 134 337	435 957
346 991	17	346 973	503 995	3 464	500 531	924 007	53	923 954
15 774	7	15 767	32 092	6	32 086	57 029	1 035	55 994
2 176	0	2 176	6 787	0	6 787	22 128	1 035	21 093
10 125	0	10 125	12 736	0	12 736	10 781	0	10 781
237	7	230	608	6	602	870	0	870
3 236	0	3 236	11 962	0	11 962	23 250	0	23 250
3 784 463	1 807 191	1 977 272	9 345 848	4 803 386	4 542 462	14 462 425	7 908 530	6 553 895
30 349	0	30 349	92 776	671	92 105	161 130	354	160 776
4	0	4	2	0	2	15	0	15
30 292	0	30 292	92 341	671	91 670	160 577	354	160 222
0	0	0	0	0	0	0	0	0
2	0	2	3	0	3	7	0	7
32	0	32	308	0	308	52	0	52
19	0	19	123	0	123	480	0	480
507 145	8 502	498 643	1 262 195	24 805	1 237 391	2 153 312	35 425	2 117 887
120 575	8 502	112 073	211 112	24 805	186 308	323 226	35 425	287 801
230 895	0	230 895	711 670	0	711 670	1 241 104	0	1 241 104
148 574	0	148 574	304 921	0	304 921	467 103	0	467 103
6 039	0	6 039	31 957	0	31 957	116 836	0	116 836
1 063	0	1 063	2 534	0	2 534	5 043	0	5 043
75 078	30	75 048	197 957	22	197 935	284 402	1 352	283 050
0	0	0	0	0	0	16	0	16
75 078	30	75 048	197 956	22	197 935	284 386	1 352	283 035
17 884	0	17 884	56 904	0	56 904	17 216	0	17 216
319 497	0	319 497	469 183	0	469 183	460 469	0	460 469
322	0	322	307	0	307	1 423	0	1 423
950 275	8 532	941 742	2 079 321	25 497	2 053 824	3 077 952	37 131	3 040 821
13 475	0	13 475	33 815	0	33 815	41 649	0	41 649
0	0	0	0	0	0	0	0	0
4 108	0	4 108	14 671	0	14 671	21 616	0	21 616
11 121	0	11 121	47 884	0	47 884	90 832	0	90 832
4 763 442	1 815 723	2 947 719	11 521 539	4 828 883	6 692 656	17 694 474	7 945 661	9 748 813

Bilan au 31 décembre 2004 - Actif

(en milliers d'euros)

	Centres hospitaliers spécialisés			Hôpitaux Locaux et Assimilés		
	Brut	Amortis- sements et Provisions	Net	Brut	Amortis- sements et Provisions	Net
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles	55 211	38 938	16 273	29 900	14 897	15 003
dont :						
Frais d'établissement	8 707	7 075	1 632	5 545	3 744	1 801
Frais de recherche et de développement	12 097	7 318	4 779	10 776	5 082	5 693
Concessions et droits similaires	29 632	22 078	7 554	5 592	3 193	2 399
Autres	4 775	2 467	2 308	7 988	2 878	5 110
Immobilisations corporelles	3 893 200	2 074 235	1 818 966	3 645 645	1 569 704	2 075 941
dont :						
Terrains	109 724	43 986	65 738	45 588	14 140	31 447
Constructions	2 556 900	1 300 911	1 255 989	2 575 849	1 018 873	1 556 976
Installations techniques, matériel, outillage	394 528	305 868	88 661	381 227	269 866	111 361
Autres	558 654	423 471	135 184	384 229	266 785	117 444
Immobilisations corporelles en cours	273 394	0	273 394	258 753	40	258 713
Immobilisations financières	30 680	65	30 615	22 035	2	22 033
dont :						
Participations et créances rattachées	3 541	43	3 497	1 719	0	1 719
Autres titres immobilisés	22 998	0	22 998	16 105	0	16 105
Prêts	325	22	303	303	2	302
Autres	3 817	0	3 817	3 908	0	3 908
TOTAL I	3 979 092	2 113 238	1 865 853	3 697 580	1 584 602	2 112 977
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours	27 260	492	26 767	22 595	21	22 574
dont :						
Matières premières	67	0	67	12	0	12
Autres approvisionnements	26 008	492	25 516	21 865	21	21 844
En-cours de production de bien	0	0	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	2	0	2	21	0	21
Marchandises	16	0	16	27	0	27
Autres stocks	1 167	0	1 167	670	0	670
Créances d'exploitation	614 978	14 725	600 254	370 042	4 971	365 070
dont :						
Hospitalisés et consultants (1)	46 478	14 725	31 753	133 872	4 971	128 901
Caisse pivot	470 422	0	470 422	102 158	0	102 158
Autres tiers payants	87 707	0	87 707	131 996	0	131 996
Créances irrécouvrables admises en non-valeur	8 840	0	8 840	654	0	654
Autres	1 532	0	1 532	1 361	0	1 361
Créances diverses	96 627	73	96 554	73 382	159	73 223
dont :						
Avance de frais relatifs	68	0	68	0	0	0
Autres	96 559	73	96 486	73 382	159	73 223
Valeurs mobilières de placement	107 635	0	107 635	16 760	29	16 730
Disponibilités	466 460	0	466 460	437 643	0	437 643
COMPTES DE REGULARISATION						
Charges constatées d'avance	518	0	518	393	0	393
TOTAL II	1 313 479	15 290	1 298 189	920 814	5 180	915 634
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	2 593	0	2 593	6 304	0	6 304
Primes de remboursement des obligations (IV)	0	0	0	0	0	0
Dépenses à classer ou à régulariser (V)	11 957	0	11 957	1 856	0	1 856
Versement en cours : DGF attendue (VI)	25 580	0	25 580	4 927	0	4 927
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 332 702	2 128 529	3 204 173	4 631 481	1 589 783	3 041 699
(1) dont produits à recevoir						

Bilan au 31 décembre 2004 - Actif

(en milliers d'euros)

	Syndicats interhospitaliers			Tous Etablissements		
	Brut	Amortis- sements et Provisions	Net	Brut	Amortis- sements et Provisions	Net
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles	10 363	5 697	4 666	938 554	574 005	364 550
dont :						
Frais d'établissement	1 745	176	1 570	94 538	77 377	17 161
Frais de recherche et de développement	3 459	2 094	1 366	395 419	191 361	204 058
Concessions et droits similaires	4 795	3 097	1 698	331 937	242 389	89 548
Autres	364	330	34	116 660	62 878	53 782
Immobilisations corporelles	252 907	95 812	157 095	55 464 907	30 288 283	25 176 625
dont :						
Terrains	5 574	255	5 319	969 608	283 121	686 487
Constructions	72 828	22 320	50 508	31 749 510	15 547 266	16 202 243
Installations techniques, matériel, outillage	103 674	50 131	53 543	12 681 192	9 851 812	2 829 380
Autres	34 564	23 105	11 459	6 383 360	4 602 508	1 780 852
Immobilisations corporelles en cours	36 266	0	36 266	3 681 237	3 575	3 677 662
Immobilisations financières	1 520	0	1 520	259 931	1 207	258 724
dont :						
Participations et créances rattachées	477	0	477	73 513	1 170	72 342
Autres titres immobilisés	805	0	805	87 534	0	87 534
Prêts	20	0	20	41 615	37	41 578
Autres	218	0	218	57 270	0	57 270
TOTAL I	264 790	101 508	163 282	56 663 392	30 863 494	25 799 898
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours	2 931	11	2 920	530 232	3 000	527 232
dont :						
Matières premières	5	0	5	1 099	0	1 099
Autres approvisionnements	2 926	11	2 915	518 344	3 000	515 344
En-cours de production de bien	0	0	0	4 106	0	4 106
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	35	0	35
Marchandises	0	0	0	3 952	0	3 952
Autres stocks	0	0	0	2 696	0	2 696
Créances d'exploitation	12 834	121	12 714	7 801 984	155 811	7 646 173
dont :						
Hospitalisés et consultants (1)	1 204	121	1 084	1 312 634	155 811	1 156 823
Caisse pivot	5 074	0	5 074	4 382 254	0	4 382 254
Autres tiers payants	6 445	0	6 445	1 876 682	0	1 876 682
Créances irrécouvrables admises en non-vale	40	0	40	211 005	0	211 005
Autres	72	0	72	19 409	0	19 409
Créances diverses	53 890	0	53 890	1 742 170	3 271	1 738 899
dont :						
Avance de frais relatifs	0	0	0	90	0	90
Autres	53 890	0	53 890	1 742 081	3 271	1 738 810
Valeurs mobilières de placement	4 405	0	4 405	279 355	29	279 326
Disponibilités	72 227	0	72 227	2 394 568	0	2 394 568
COMPTES DE REGULARISATION						
Charges constatées d'avance	30	0	30	3 478	0	3 478
TOTAL II	146 317	132	146 185	12 751 787	162 111	12 589 676
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	428	0	428	129 803	0	129 803
Primes de remboursement des obligations (IV)	0	0	0	0	0	0
Dépenses à classer ou à régulariser (V)	-279	0	-279	64 756	0	64 756
Versement en cours : DGF attendue (VI)	886	0	886	325 043	0	325 043
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	412 142	101 641	310 501	69 934 782	31 025 606	38 909 177
(1) dont produits à recevoir						

Bilan au 31 décembre 2004 - Passif

(en milliers d'euros)

	Assistance Publique de Paris	Centres Hospitaliers Régionaux	Centres Hospitaliers		
			< 20 M€	20-70 M€	> 70 M€
CAPITAUX PROPRES					
Apports	1 293 041	1 892 131	692 125	1 530 186	2 185 870
Réserves	660 605	2 048 792	709 156	1 494 668	2 099 344
dont : Excédents affectés à l'investissement hospitalier	361 249	1 360 736	534 359	1 048 321	1 329 220
Réserve de trésorerie	297 510	673 014	147 678	414 388	729 480
Réserve de compensation	1 847	15 042	27 119	31 959	40 644
Report à nouveau	18 762	-9 054	28 049	34 159	31 166
dont : Excédents affectés à la réduction des charges d'exploitation	0	8 185	26 590	44 722	38 575
Excédents affectés au financement de mesures d'exploitation	24 746	59 258	38 219	54 813	93 231
Report à nouveau déficitaire (1)	-5 984	-76 497	-36 761	-65 376	-100 640
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	87 943	49 172	46 190	60 072	54 582
Subventions d'investissement	621	22 051	120 457	103 191	81 586
Provisions réglementées	26 451	208 838	25 062	85 500	89 474
dont : Réserve de trésorerie	26 451	205 478	24 496	84 642	79 624
Autres provisions réglementées	0	3 360	567	858	9 850
TOTAL I	2 087 422	4 211 930	1 621 038	3 307 776	4 542 021
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour risques	37 883	94 241	18 395	36 982	71 187
Provisions pour charges	157 644	614 320	91 088	312 341	521 946
TOTAL II	195 527	708 560	109 483	349 323	593 133
DETTES					
Dettes financières	1 075 715	2 359 293	882 248	2 248 910	3 313 892
dont : Emprunts obligataires	114 937	0	362	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	882 142	2 204 273	776 939	2 078 518	3 136 805
Emprunts et dettes financières divers	78 636	155 019	104 948	170 392	177 087
Avances reçues	5 356	15 069	16 989	21 382	12 998
Dettes d'exploitation	685 610	1 093 754	192 048	541 190	1 015 471
dont : Dettes fournisseurs et comptes rattachés	522 821	512 729	114 469	298 945	536 310
Dettes fiscales et sociales	162 790	581 025	77 580	242 245	479 161
Dettes diverses	115 061	150 764	96 140	158 282	191 586
dont : Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	32 584	69 216	16 528	45 895	69 354
Fonds déposés par les hospitalisés	13 697	15 851	30 480	44 960	48 771
Autres	68 781	65 697	49 132	67 426	73 460
COMPTES DE REGULARISATION					
Produits constatés d'avance	22	179	597	468	470
TOTAL III	1 881 764	3 619 059	1 188 023	2 970 232	4 534 417
Recettes à classer ou à régulariser-Ecart de conversion passif (IV)	159 301	100 051	28 449	65 684	78 866
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	4 324 015	8 639 601	2 946 994	6 693 016	9 748 438
(1) Montant négatif en cas de déficit					

Bilan au 31 décembre 2004 - Passif

(en milliers d'euros)

	Centres Hospitaliers Spécialisés	Hôpitaux Locaux et Assimilés	Synd. interhos- pitaliers	TOTAL
CAPITAUX PROPRES				
Apports	502 577	800 455	34 536	8 930 921
Réserves	1 380 221	784 830	42 994	9 220 610
dont : Excédents affectés à l'investissement hospitalier	990 686	631 025	36 080	6 291 675
Réserve de trésorerie	356 104	110 272	3 663	2 732 108
Réserve de compensation	33 430	43 533	3 251	196 827
Report à nouveau	40 000	28 824	10 491	182 398
dont : Excédents affectés à la réduction des charges d'exploitation	10 439	18 104	3 781	150 397
Excédents affectés au financement de mesures d'exploitation	48 327	37 360	10 206	366 160
Report à nouveau déficitaire (1)	-18 766	-26 639	-3 497	-334 159
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	110 412	62 296	7 535	478 201
Subventions d'investissement	15 139	150 331	8 604	501 978
Provisions réglementées	12 508	9 566	3 539	460 939
dont : Réserve de trésorerie	12 508	7 586	3 507	444 292
Autres provisions réglementées	0	1 980	32	16 647
TOTAL I	2 060 857	1 836 302	107 699	19 775 047
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques	22 120	12 318	4 720	297 845
Provisions pour charges	170 574	84 040	6 764	1 958 718
TOTAL II	192 694	96 358	11 484	2 256 563
DETTES				
Dettes financières	534 264	798 877	119 100	11 332 299
dont : Emprunts obligataires	0	0	0	115 299
Emprunts auprès des établissements de crédit	496 966	645 185	113 529	10 334 355
Emprunts et dettes financières divers	37 298	153 692	5 571	882 644
Avances reçues	929	18 545	1	91 269
Dettes d'exploitation	282 753	138 446	56 430	4 005 702
dont : Dettes fournisseurs et comptes rattachés	115 387	83 712	49 018	2 233 392
Dettes fiscales et sociales	167 365	54 734	7 412	1 772 310
Dettes diverses	112 601	133 101	13 778	971 314
dont : Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 301	8 300	9 853	265 031
Fonds déposés par les hospitalisés	87 368	53 919	339	295 385
Autres	11 932	70 882	3 586	410 897
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance	355	909	68	3 070
TOTAL III	930 902	1 089 878	189 377	16 403 653
Recettes à classer ou à régulariser-Ecart de conversion passif (IV)	19 720	17 883	3 240	473 196
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	3 204 173	3 040 421	311 801	38 908 458
(1) Montant négatif en cas de déficit				

Compte de résultat agrégé au 31 décembre 2004

(en milliers d'euros)

	Assistance Publique de Paris	Centres Hospitaliers Régionaux	Centres Hospitaliers		
			< 20 M€	20-70 M€	> 70 M€
PRODUITS D'EXPLOITATION					
TOTAL	6 744 908	14 349 962	3 427 499	9 092 655	14 406 967
Ventes de marchandises	843 354	599 271	29 589	177 594	461 360
Production vendue	5 248 007	12 953 729	3 058 958	8 221 696	13 089 495
dont : Prestations de service	5 105 169	12 828 042	3 033 567	8 153 314	12 984 415
Divers	142 838	125 687	25 391	68 382	105 080
Productions stockée	2 149	0	0	14	-60
Production immobilisée	0	3 432	840	1 493	982
Subventions d'exploitation et participations	333 602	64 912	17 071	41 101	67 362
Reprises sur provisions	4 202	149 213	8 456	37 695	63 667
Transferts de charges d'exploitation	0	486	40	3 751	2 437
Autres produits de gestion	313 594	578 919	312 545	609 311	721 724
CHARGES D'EXPLOITATION					
TOTAL	6 674 991	14 198 990	3 323 634	8 844 457	14 096 145
Achats de marchandises	0	35 580	333	2 867	277
- Variation de stocks	0	-811	-75	14	25
Achats de matières premières	592	500	30	-72	705
- Variation de stocks	129	-39	-25	0	56
Achats d'autres approvisionnements	1 570 608	2 477 667	320 000	1 051 767	2 076 848
- Variation de stocks	-8 674	-5 440	-1 801	-5 355	-6 780
Achats non stockés de matières premières et de fournitures	84 094	388 595	72 992	172 020	248 487
Services extérieurs	509 480	835 036	476 050	832 750	1 047 668
Impôts, taxes et versements assimilés	320 433	801 629	163 606	470 617	770 370
- Sur rémunérations	317 855	794 438	162 000	466 865	765 054
- Autres	2 578	7 191	1 606	3 752	5 315
Charges de personnel	3 400 048	8 625 530	2 051 107	5 665 544	8 900 954
- Salaires et traitements	2 581 715	6 454 147	1 529 456	4 214 189	6 621 539
- Charges sociales	818 333	2 171 383	521 651	1 451 355	2 279 415
Dotations aux amortissements et aux provisions	408 424	968 563	194 380	573 171	951 285
- des immobilisations	295 812	663 086	144 850	401 439	655 879
- des charges d'exploitation à répartir	0	6 730	1 913	7 105	6 553
- sur actif circulant	31 721	12 731	2 447	7 072	20 001
- pour risques et charges d'exploitation	80 890	286 017	45 170	157 555	268 853
Autres Charges	389 858	72 178	47 036	81 135	106 251
RESULTAT D'EXPLOITATION					
	69 917	150 972	103 865	248 198	310 822
PRODUITS FINANCIERS					
TOTAL	1 668	7 503	1 159	5 764	6 970
Produits de valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	262	170	351	433
Autres intérêts et produits assimilés	1 668	6 276	867	2 006	3 390
Reprises sur provisions	0	0	18	149	131
Transferts de charges	0	0	98	3 110	2 866
Différences positives de change	0	102	1	29	74
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	863	5	119	76

Compte de résultat agrégé au 31 décembre 2004

(en milliers d'euros)

	Centres Hospitaliers Spécialisés	Hôpitaux Locaux et Assimilés	Syndicats inter- hospitaliers	TOTAL
PRODUITS D'EXPLOITATION				
TOTAL	5 005 015	2 932 394	326 020	56 285 420
Ventes de marchandises	2 715	3 973	5 852	2 123 708
Production vendue	4 780 748	2 414 005	237 425	50 004 063
dont : Prestations de service	4 740 423	2 383 385	133 014	49 361 329
Divers	40 325	30 620	104 411	642 734
Productions stockée	22	70	0	2 195
Production immobilisée	513	1 116	191	8 567
Subventions d'exploitation et participations	15 998	10 945	41 559	592 550
Reprises sur provisions	17 371	8 090	1 392	290 086
Transferts de charges d'exploitation	0	481	51	7 246
Autres produits de gestion	187 648	493 714	39 550	3 257 005
CHARGES D'EXPLOITATION				
TOTAL	4 945 769	2 839 485	311 704	55 235 177
Achats de marchandises	226	241	8	39 532
- Variation de stocks	0	0	0	-847
Achats de matières premières	122	38	55	1 970
- Variation de stocks	18	-20	0	120
Achats d'autres approvisionnements	209 769	293 819	45 133	8 045 612
- Variation de stocks	-557	-1 119	-894	-30 620
Achats non stockés de matières premières et de fournitures	88 513	69 606	14 055	1 138 363
Services extérieurs	364 933	409 592	137 340	4 612 851
Impôts, taxes et versements assimilés	339 356	138 836	7 990	3 012 837
- Sur rémunérations	336 961	137 390	7 381	2 987 944
- Autres	2 395	1 446	609	24 893
Charges de personnel	3 670 990	1 700 635	85 192	34 099 999
- Salaires et traitements	2 708 195	1 258 839	62 577	25 430 656
- Charges sociales	962 795	441 796	22 615	8 669 343
Dotations aux amortissements et aux provisions	243 111	164 815	19 997	3 523 746
- des immobilisations	162 167	133 517	15 943	2 472 694
- des charges d'exploitation à répartir	934	1 159	217	24 610
- sur actif circulant	2 101	824	20	76 916
- pour risques et charges d'exploitation	77 910	29 314	3 816	949 526
Autres Charges	29 287	63 041	2 828	791 615
RESULTAT D'EXPLOITATION	59 246	92 909	14 316	1 050 243
PRODUITS FINANCIERS				
TOTAL	2 851	1 845	103	27 863
Produits de valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	572	20	13	1 821
Autres intérêts et produits assimilés	1 764	977	90	17 038
Reprises sur provisions	389	60	0	747
Transferts de charges	126	761	0	6 961
Différences positives de change	0	4	0	210
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	23	0	1 086

Compte de résultat agrégé au 31 décembre 2004

(en milliers d'euros)

	Assistance Publique de Paris	Centres Hospitaliers Régionaux	Centres Hospitaliers		
			< 20 M€	20-70 M€	> 70 M€
CHARGES FINANCIERES					
TOTAL	34 564	84 935	36 346	96 613	128 789
Dotations aux amortissements et aux provisions	0	400	66	5 903	4 129
Intérêts et charges assimilées	34 564	84 528	36 272	90 677	124 645
Différences négatives de change	0	7	8	32	14
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	0
RESULTAT FINANCIER	-32 896	-77 432	-35 187	-90 849	-121 819
RESULTAT COURANT	37 021	73 540	68 678	157 349	189 003
PRODUITS EXCEPTIONNELS					
TOTAL	258 119	197 012	38 271	120 608	167 279
Sur opérations de gestion	140 073	156 322	31 246	77 782	146 146
- Exercice courant	15 456	6 308	1 160	3 030	7 073
- Exercices antérieurs	124 617	150 014	30 086	74 752	139 073
Sur opérations en capital	118 046	39 483	6 949	40 592	15 675
Reprises sur provisions	0	1 207	76	837	5 428
- Reprises sur la réserve de trésorerie	0	0	76	610	0
- Reprises sur autres provisions	0	1 207	0	227	5 428
Transferts de charges	0	0	0	1 397	30
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
TOTAL	207 198	230 682	66 185	219 226	332 441
Sur opérations de gestion	192 408	191 950	62 401	185 624	299 777
- Exercice courant	16 623	2 199	150	3 859	3 040
- Exercices antérieurs	175 785	189 752	62 250	181 765	296 737
Sur opérations en capital	14 790	18 362	3 659	31 829	10 975
Dotations aux amortissements et aux provisions	0	20 370	125	1 772	21 690
- Dotation à la réserve de trésorerie	0	9 086	119	1 126	20 312
- Autres dotations aux amortissements et aux provisions	0	11 283	6	647	1 378
RESULTAT EXCEPTIONNEL	50 921	-33 670	-27 914	-98 618	-165 162
TOTAL DES PRODUITS	7 004 695	14 554 477	3 466 929	9 219 027	14 581 216
TOTAL DES CHARGES	6 916 753	14 514 607	3 426 165	9 160 295	14 557 375
BENEFICE OU PERTE	87 942	39 870	40 764	58 732	23 841

Compte de résultat agrégé au 31 décembre 2004

(en milliers d'euros)

	Centres Hospitaliers Spécialisés	Hôpitaux Locaux et Assimilés	Syndicats inter- hospitaliers	TOTAL
CHARGES FINANCIERES				
TOTAL	20 556	35 885	3 825	441 512
Dotations aux amortissements et aux provisions	286	677	0	11 461
Intérêts et charges assimilées	20 269	35 170	3 825	429 951
Différences négatives de change	0	34	0	95
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	4	0	4
RESULTAT FINANCIER	-17 705	-34 040	-3 722	-413 649
RESULTAT COURANT	41 541	58 869	10 594	636 594
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
TOTAL	113 198	30 256	5 884	930 627
Sur opérations de gestion	53 779	21 034	4 646	631 028
- Exercice courant	912	961	1 026	35 926
- Exercices antérieurs	52 867	20 073	3 620	595 102
Sur opérations en capital	59 415	8 950	1 238	290 348
Reprises sur provisions	0	0	0	7 548
- Reprises sur la réserve de trésorerie	0	0	0	686
- Reprises sur autres provisions	0	0	0	6 862
Transferts de charges	4	272	0	1 703
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	45 348	26 119	8 451	1 135 649
Sur opérations de gestion	36 698	20 816	6 206	995 880
- Exercice courant	296	1 063	228	27 457
- Exercices antérieurs	36 402	19 754	5 978	968 423
Sur opérations en capital	8 234	4 814	1 845	94 509
Dotations aux amortissements et aux provisions	416	489	400	45 260
- Dotation à la réserve de trésorerie	412	271	400	31 725
- Autres dotations aux amortissements et aux provisions	4	218	0	13 535
RESULTAT EXCEPTIONNEL	67 850	4 137	-2 567	-205 022
TOTAL DES PRODUITS	5 121 064	2 964 495	332 007	57 243 910
TOTAL DES CHARGES	5 011 673	2 901 489	323 979	56 812 338
BENEFICE OU PERTE	109 391	63 006	8 028	431 572

Exercice 2004
Ratios comptables significatifs

Niveau National - Ensemble des établissements

	A.P.-H.P.	C.H.R.	C.H. (- 20 M€)	C.H. (20-70 M€)	C.H. (+ 70 M€)	C.H.S.	Hôpitaux Locaux	TOTAL
Vétusté du patrimoine Constructions (en %)	53,52	47,55	38,98	40,03	43,41	46,41	36,31	44,31
Vétusté du patrimoine Equipements (en %)	78,10	74,83	70,70	74,27	75,99	75,41	68,16	74,85
FRNG exprimé en nombre de jours de charges d'exploitation	23,02	11,86	58,11	37,50	27,63	46,40	83,45	30,85
BFR exprimé en nombre de jours de charges d'exploitation	24,92	7,44	21,10	16,49	15,53	6,84	22,93	14,42
Trésorerie exprimée en nombre de jours de charges d'exploitation	-1,89	4,41	37,20	21,01	12,08	39,66	60,66	16,45
Durée apparente de la dette (en années d'autofinancement)	2,61	2,70	4,91	4,07	3,64	2,36	5,05	3,41
Indépendance Financière (en %)	30,48	31,11	33,04	37,48	38,59	19,47	28,71	33,21
Taux de renouvellement des Immobilisations (en %)	5,60	8,78	7,76	7,65	8,14	9,04	5,76	7,83
Taux d'Autofinancement (en %)	5,82	5,83	5,66	6,09	6,29	4,55	6,04	5,87
Taux de marge brute (en %)	7,20	6,88	5,76	8,83	8,88	8,50	9,81	7,82
Taux de charges sur exercices antérieurs (en %)	1,97	0,98	1,54	1,81	1,75	0,47	0,43	1,40
ANALYSE DU CYCLE D'EXPLOITATION								
Délai d'écoulement des stocks (en jours)	7,3	21,4	36,9	30,9	27,4	46,0	26,7	22,9
Taux de couverture du risques 'créances' (en %)	24,4	19,1	14,5	19,8	11,9	43,7	19,8	18,2
Délai brut de rotation des créances hospitalières (en jours)								
*Toutes catégories de débiteurs et tous exercices confondus	38,6	45,0	52,0	46,7	49,9	40,5	48,5	46,0
PAR CATEGORIE DE DEBITEURS								
*Exercice courant - Hospitalisés et consultants (en jours)	134,6	124,4	64,5	81,3	109,0	104,6	49,7	83,5
*Exercices antérieurs - Hospitalisés et consultants (en jours)	219,8	248,7	242,3	244,3	253,2	207,7	187,6	235,5
*Exercice courant - Département (en jours)	88,5	108,7	90,8	97,5	117,3	80,0	85,7	97,1
Délai brut de rotation des dettes fournisseurs ordinaires (en jours)	26,2	33,6	32,5	39,2	37,6	29,0	26,6	33,1

Les données relatives aux syndicats interhospitaliers peu significatives ne sont pas présentées.

Source : Comptabilité Publique Infocentre Comptes 2004

4 - Annexes

ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE

RATIOS COMPTABLES HOSPITALIERS SIGNIFICATIFS

I. LA VETUSTE DU PATRIMOINE

RATIO 1.1 VÉTUSTÉ DU PATRIMOINE CONSTRUCTIONS

Définition : indicateur de l'usure des constructions et éléments assimilés.

Mode de calcul :
$$\frac{\text{Cumul des amortissements et provisions}}{\text{Valeur brute du patrimoine}} \times 100 \text{ (résultat en pourcentage)}$$

Numérateur : SC c/28 sauf c/2815 et c/2818.

Dénominateur : SD c/20, c/21 c/23 sauf c/215, c/218, c/2315 et c/2318.

RATIO 1.2 VÉTUSTÉ DU PATRIMOINE EQUIPEMENTS

Définition : indicateur de l'usure des Equipements Hospitaliers.

Mode de calcul :
$$\frac{\text{Cumul des amortissements et provisions}}{\text{Valeur brute des Equipements}} \times 100 \text{ (résultat en pourcentage)}$$

Numérateur : SC c/2815 et c/2818.

Dénominateur : SD c/215, c/218, c/2315 et c/2318.

II. FONDS DE ROULEMENT, BFR , TRESORERIE

RATIO 2.1 : FRNG EXPRIMÉ EN NOMBRE DE JOURS DE CHARGES D'EXPLOITATION

Mode de calcul :
$$\frac{\text{FRNG}}{\text{Charges courantes en exploitation}} \times 365 \text{ (résultat en équivalent jours)}$$

Numérateur : SC comptes de classe 1 (sauf c/1688), SC c/229, c/28, c/29, c/39, c/49 et c/59 moins SD c/20, c/21, c/228, c/23, c/24, c/26, c/27, c/481 moins (Créances de l'Article 58 et Créances de la Sectorisation Psychiatrique).

Dénominateur : D c/60 à c/65 et c/661 (sauf c/6615) moins C c/7584.

RATIO 2.2 : BFR EXPRIMÉ EN NOMBRE DE JOURS DE CHARGES D'EXPLOITATION

Mode de calcul :
$$\frac{\text{Besoin en Fonds de Roulement}}{\text{Charges courantes en exploitation}} \times 365 \text{ (résultat en équivalent jours)}$$

Numérateur : Solde Débitéur des comptes de classe 3 et 4 (sauf c/39, c/463, c/481) moins Créances de l'Article 58 et de la sectorisation psychiatrique moins Solde Créitéur des comptes de classe 4 (sauf c/39, c/463 et c/481).

Dénominateur : D c/60 à c/65 et c/661 (sauf c/6615) moins C c/7584.

RATIO 2.3 : TRESORERIE EXPRIMÉE EN NOMBRE DE JOURS DE CHARGES D'EXPLOITATION

Mode de calcul :
$$\frac{\text{Trésorerie}}{\text{Charges courantes en exploitation}} \times 365 \text{ (résultat en équivalent jours)}$$

Numérateur : Solde Débitéur des comptes de classe 5 moins Solde Débitéur des comptes de classe 5, et des comptes c/1688 et c/463.

Dénominateur : D c/60 à c/65 et c/661 (sauf c/6615) moins C c/7584.

III. L'ENDETTEMENT

Ratio 3.1 DURÉE APPARENTE DE LA DETTE

Définition : Nombre d'années d'autofinancement nécessaires au remboursement de la dette. (notion hospitalière).

Mode de calcul :
$$\frac{\text{Dettes financières}}{\text{Autofinancement}} \text{ (résultat en années)}$$

Numérateur : SC c/16 sauf c/1688 et c/169.

Dénominateur : (Crédits moins Débits) (c/15, c/28, c/29, c/39, c/49 et c/59)

RATIO 3.2 : INDÉPENDANCE FINANCIERE .

Définition :: Poids de la Dette rapportée aux Capitaux Permanents

Mode de calcul :
$$\frac{\text{Dettes financières}}{\text{Capitaux Permanents}} \times 100 \text{ (résultat en pourcentage)}$$

Numérateur : SC (c/16 sauf c/1688 et c/169).

Dénominateur : SC (c/1 sauf c/1688 et c/169).

IV. INVESTISSEMENT et EXPLOITATION

RATIO 4.1 : TAUX DE RENOUVELLEMENT DES IMMOBILISATIONS

Définition :: rapport entre la capacité d'autofinancement et les produits hospitaliers nets.

Mode de calcul :
$$\frac{\text{Montant des Investissements}}{\text{Montant des Immobilisations}} \times 100 \text{ (résultat en pourcentage)}$$

Numérateur : D c/20, c/21 et c/23.

Dénominateur : SD c/20, c/21 et c/23

RATIO 4.2 : TAUX D'AUTOFINANCEMENT

Définition :: rapport entre la capacité d'autofinancement et le total des produits courants d'exploitation.

Mode de calcul :
$$\frac{\text{Autofinancement}}{\text{Produits Courants}} \times 100 \text{ (résultat en pourcentage)}$$

Numérateur : (Crédits moins Débits) (c/15, c/28, c/29, c/39, c/49 et c/59).

Dénominateur : (C-D) (c/70, c/71, c/72, c/74 c/75 sauf c/7584)

RATIO 4.3 : TAUX DE MARGE BRUTE

Définition :: rapport entre la marge brute et le total des produits courants d'exploitation.

Mode de calcul :
$$\frac{\text{Marge Brute}}{\text{Produits Courants}} \times 100 \text{ (résultat en pourcentage)}$$

Numérateur : (C-D) (c/60 à 65 et c/70 à c/75).

Dénominateur : (C-D) (c/70, c/71, c/72, c/74 c/75 sauf c/7584)

RATIO 4.4 : TAUX DE CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Définition :: rapport entre la valeur des achats et services extérieurs et le total des produits d'exploitation.

Mode de calcul :
$$\frac{\text{Charges Reportées}}{\text{Charges Courantes + Charges Reportées}} \times 100 \text{ (résultat en pourcentage)}$$

Numérateur : D c/6728.

Dénominateur : D c/60 à c/65 et c/661 (sauf c/6615) moins C c/7584.

V. ANALYSE DU CYCLE D'EXPLOITATION

RATIO 5.1 : DÉLAI D'ÉCOULEMENT DES STOCKS

Définition :: Durée moyenne de rotation des stocks de produits et de marchandises..

Mode de calcul :
$$\frac{\text{Stock moyen (comptes 32, 37 et 38)}}{\text{Achats nets suivis en stock (comptes 602 et 607)}} \times 360 \text{ (résultat en jours)}$$

RATIO 5.2 : TAUX DE COUVERTURE DU RISQUE « CRÉANCES »

Définition :: rapport entre la valeur moyenne des stocks de produits, marchandises et des stocks des budgets annexes et le montant des achats nets suivis en stock

Mode de calcul :
$$\frac{\text{Provisions pour dépréciation des créances}}{\text{Créances antérieures}} \times 360 \text{ (résultat en jours)}$$

RATIO 5.3 : DÉLAI BRUT DE ROTATION DES CRÉANCES DES E.P.S.

5.3.1. Toutes catégories de débiteurs et tous exercices confondus (sauf débiteurs divers)

Définition :: rapport entre la valeur moyenne des stocks de produits, marchandises et des stocks des budgets

Mode de calcul :
$$\frac{SD\ 411 + SD\ 414 - SC\ 4718}{D\ 411 + D\ 414} \times 360 \text{ (BG) (résultat en jours)}$$

5.3.2. Par catégorie de débiteurs

5.3.2.1. Usagers

→Exercice courant

Mode de calcul :
$$\frac{SD\ 4111}{D\ 4111} \times 360 \text{ (BG) (résultat en jours)}$$

→Exercices antérieurs

Mode de calcul :
$$\frac{SD\ 4141}{D\ 4141} \times 360 \text{ (BG) (résultat en jours)}$$

5.3.2.2. Départements

→Exercice courant

Mode de calcul :
$$\frac{SD\ 4114 - SC\ 41914}{D\ 4114} \times 360 \quad (BG) \quad (\text{résultat en jours})$$

RATIO 5.4 : DÉLAIS BRUT DE ROTATION DES DETTES SUR FOURNISSEURS ORDINAIRES

Définition : rapport entre la valeur des mandats restant à payer au 31/12/N par rapport aux prises en charge de mandats fournisseurs ordinaires au cours de l'exercice.

Ce ratio est fortement corrélé avec le délai de paiement aux fournisseurs, mais il est bien souvent faussé du fait que nombre d'ordonnateurs émettent en volume et en montant un grand nombre de mandats en fin d'année et pendant la journée complémentaire.

Mode de calcul :
$$\frac{SC\ 4011}{C\ 4011} \times 360 \quad (BG) \quad (\text{résultat en jours})$$

LEXIQUE

Annuité des emprunts

L'annuité des emprunts est composée à la fois du montant des intérêts des emprunts, qui constituent une des charges de la section d'exploitation, et du montant du remboursement du capital, qui figure parmi les dépenses d'investissement hors investissement direct. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact des emprunts pour les établissements.

Autofinancement brut

L'autofinancement brut mesure la part des produits que les établissements peuvent consacrer au financement de leurs dépenses d'investissement.

Pour les établissements publics de santé, l'autofinancement brut comprend, d'une part, une fraction de l'excédent des produits réels sur les charges réelles d'exploitation de l'exercice, d'autre part, la dotation aux amortissements et provisions provenant des budgets annexes.

Autofinancement disponible

L'autofinancement disponible résulte de la différence entre le montant de l'autofinancement brut et le montant des dépenses financières nettes. L'autofinancement disponible ainsi dégagé est comparé aux dépenses d'équipement net de manière à mesurer la part de ces dépenses financée sur ressources propres.

Dépenses financières nettes

Les dépenses financières nettes correspondent aux dépenses de la section d'investissement hors investissement direct (remboursement du capital des emprunts, acquisitions d'immobilisations financières, etc...), déduction faite des cessions d'immobilisations financières.

Dépenses d'équipement nettes

Les dépenses d'équipement nettes sont égales au montant des investissements directs (acquisitions et immobilisations en cours), déduction faite des recettes pour aliénations d'immobilisations.

Dettes en fin d'exercice

Cette dette correspond au capital restant dû au 31 décembre de l'année considérée prolongée de la journée complémentaire, sur le montant des emprunts contractés.

Emprunts

Les emprunts correspondent au volume global des emprunts contractés pendant l'exercice, y compris leur fraction à moins d'un an, à l'exception des concours bancaires courants.

Fonds de roulement en fin d'exercice

Le fonds de roulement en fin d'exercice correspond à la partie des capitaux permanents qui n'est pas utilisée pour le financement des actifs immobilisés. Le coefficient de fonds de roulement indique la durée théorique du fonds de roulement rapporté aux dépenses budgétaires réelles.

Trésorerie en fin d'exercice

Le niveau de la trésorerie peut être mesuré par deux indicateurs :

- Le ratio de trésorerie immédiate :

$$\frac{\text{Disponibilités}}{\text{Dettes à court terme et exigibles}}$$
 permet de mesurer la trésorerie immédiatement disponible

- Le ratio de fonds de roulement :

$$\frac{\text{Disponibilités et créances à court terme}}{\text{Dettes à court terme et exigibles}}$$
 permet d'apprécier la trésorerie à court terme

Avertissement méthodologique relatif aux flux budgétaires internes à l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP)

La direction générale de la comptabilité publique dispose de données brutes tirées des comptes de gestion des comptables publics hospitaliers. Une consolidation simple de ces comptes est effectuée : elle consiste à ôter les remboursements de frais par les budgets annexes supportés par le budget principal (crédits du compte 7584). Ces crédits sont ôtés puisqu'ils correspondent à des flux internes aux établissements publics de santé.

Cependant, il convient néanmoins de souligner le cas particulier de l'AP-HP.

Car, du fait de son organisation budgétaire et comptable spécifique, les données du compte de gestion de l'Assistance-Publique Hôpitaux de Paris (AP-HP) ne correspondent pas exactement aux flux financiers réels existant entre l'entité juridique AP-HP et son environnement extérieur.

Ainsi, par exemple, la pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) de l'AP-HP commande et règle l'ensemble des médicaments consommés par les cinquante établissements qui composent l'entité juridique AP-HP. De manière à équilibrer son propre compte d'exploitation (sous-section budgétaire), la pharmacie centrale des hôpitaux procède à une refacturation de ces médicaments, suivant une procédure interne, aux cinquante établissements de l'AP-HP. Titres et mandats correspondants à ces flux internes sont émis et leurs montants s'ajoutent aux flux comptables réels entre l'AP-HP et son environnement extérieur.

Les masses budgétaires se trouvent augmentées au sein du compte administratif de l'AP-HP. In fine, ces flux se retrouvent également dans le compte de gestion de l'AP-HP.

Consciente de ce phénomène, la Trésorerie Générale de l'AP-HP a créé depuis quelques années un document intitulé « Situation mensuelle des comptes de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris ». Cette situation présente, par groupes fonctionnels, les opérations d'exécution du budget d'exploitation (Budget Général et Dotation Non Affectée) de l'exercice en cours, en termes d'émission de titres de recettes et de mandats de paiement. Cette présentation est consolidée : les opérations internes entre les différentes sections budgétaires sont défalquées. La situation mensuelle de l'AP-HP présente donc des flux réels.

Les données de l'AP-HP restent présentées dans cette brochure telles qu'elles l'étaient dans les brochures des années précédentes, c'est-à-dire qu'elles sont le reflet du compte de gestion.

Cependant, la direction générale de la comptabilité publique, pour surpasser la difficulté d'interprétation des données qui pourrait en résulter, publie ci-dessous un tableau complémentaire, reprenant les recettes et dépenses d'exploitation de l'AP-HP par groupe fonctionnel, de manière à permettre au lecteur d'évaluer les opérations réciproques. Ainsi, le ratio des charges de personnel (groupe 1) par rapport au total des dépenses de personnel s'établit à 63,5 % en 2004. Sur les données non consolidées, ce ratio vaut respectivement 53,8 % en 2004. Certes, le ratio donne une indication différente, mais son évolution reflète l'accroissement des charges de personnel au sein de la section de fonctionnement.

Les données sont rigoureusement identiques en ce qui concerne la section d'investissement (absence d'opérations internes).

Les opérations internes s'élèvent donc à un peu plus de 1.100 millions d'euros pour l'exercice 2004.

Données Comptables de l'AP-HP

SECTION DE FONCTIONNEMENT

(données en millions d'euros - Exercice 2004)

DEPENSES	Situation AP-HP	%tage	Données DGCP (tous budgets)	%tage
Exploitation				
Groupe 1	3 740	63,5%	3 741	53,8%
Groupe 2	1 141	19,4%	1 682	24,2%
Groupe 3	510	8,7%	1 013	14,6%
Groupe 4	463	7,9%	486	7,0%
Hors Groupe	33	0,6%	33	0,5%
TOTAL	5 887		6 955	

RECETTES	Situation AP-HP	%tage	Données DGCP (tous budgets)	%tage
Exploitation				
Groupe 1	4 617	78,0%	4 619	65,6%
Groupe 2	454	7,7%	488	6,9%
Groupe 3	808	13,6%	1 897	26,9%
Groupe 4	15	0,3%	15	0,2%
Hors Groupe	23	0,4%	23	0,3%
TOTAL	5 917		7 043	

SECTION D'INVESTISSEMENT

(données en millions d'euros - Exercice 2004)

DEPENSES	Situation AP-HP	Données DGCP (budget général)
Investissement		
Groupe 1	225	225
Groupe 2	400	400
Groupe 3	33	33
Groupe 4	4	4
TOTAL	662	662

RECETTES	Situation AP-HP	Données DGCP (budget général)
Investissement		
Groupe 1	260	260
Groupe 2	275	275
Groupe 3	59	59
Groupe 4	33	33
TOTAL	607	607